

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS de la MAISON des ADOLESCENTS du CALVADOS

Année 2007



**La Maison des
Calvados a
ouvert ses
portes le 2
progressivement
activités en
projet théorique
première année**



**Adolescents du
ouvert ses
octobre 2006 et a
développé ses
fonction de son
au long de cette
d'existence.**

Ce premier rapport annuel d'activités rend compte à la fois de la mise en place progressive de cette structure d'accueil, des prises en charge éducative, sociale et de soins pour les adolescents, leurs familles, des conventions, du développement du réseau et relations de partenariats établies avec l'environnement usuel et les services en direction des jeunes, de la philosophie du projet, ainsi que des développements et perspectives à venir.

PLAN :

- **HISTOIRE DU PROJET**
- **PHILOSOPHIE GENERALE DE PASSADO 14**
- **UNITES FONCTIONNELLES ET LES MISSIONS**
- **BILAN ANNUEL D'ACTIVITES**
- **LES CONVENTIONS**
- **LE RESEAU PASSADO 14 : Bilan et perspectives**
- **LE CONSEIL SCIENTIFIQUE :**
 - ➔ Composition
 - ➔ Missions
 - ➔ Vie culturelle
- **LA COMMUNICATION**
- **LES PROJETS ET PERSPECTIVES**
 - ➔ L'hébergement thérapeutique
 - ➔ Le pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du CHS de Caen
 - ➔ Le projet Médical de Territoire centre

HISTOIRE DU PROJET :

Le projet voit le jour dans sa toute première mouture dans le courant de l'année 2003. Il n'émerge pas ex-nihilo, mais se révèle être le produit de travaux et réflexions portant sur l'amélioration de la prise en charge éducative et psychologique des adolescents depuis le début des années 90. Un petit groupe de professionnel de la santé convient de faire force de propositions dans le développement de structures spécialisées pour adolescents dans le département. Ainsi le Professeur Houzel, chef de service de la pédopsychiatrie universitaire, Le docteur Denis, pédiatre attaché, Madame Novince, directeur des soins du CHU de Caen et le docteur Genvresse, chef de service de psychiatrie infanto-juvénile du CHS de Caen présentent un projet de création d'un Espace de Ressources et de Soins pour Adolescents (l'ERSA). Rédacteur du projet, je suis également mandaté pour faire valoir ce projet auprès de mon établissement d'appartenance, le CHS de Caen, nos instances de tutelles et des partenaires potentiels. Le CHS accueille ce projet avec un intérêt réservé, mais me donne quitus pour son possible développement. Le CHU bute sur son aspect partenarial, esquissant de possibles associations avec le secteur médico-social. Ce projet suscite, au contraire, un très vif intérêt auprès de l'ACSEA (Association Calvadosienne de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence), en la personne de son Directeur Général, André Ducournau, qui mandate son Directeur Général Adjoint, Pierre-François Pouthier, à l'accompagnement organisationnel, logistique et conceptuel du projet. Notons que Pierre-François Pouthier avait déjà « planché » sur l'amélioration de la prise en charge des adolescents dans le département dans une enquête-action commandée par la DDASS en 1993-94, au décours de laquelle nous préconisions déjà l'heureuse complémentarité entre le sanitaire, le médico-social et le social.

Ce mouvement de développement du projet s'inscrivant dans la dynamique nationale en 2004 de préconisation de création de Maison des Adolescents dans chaque département a vu le projet se rebaptiser « Maison des Adolescents » dès sa deuxième mouture.

En synergie du projet, Madame Pascale Morice, élue de la Municipalité, en charge de la jeunesse et sensibilisée à titre personnel, et Madame Marie-Sophie Falize se sont efforcées de faire un recensement de toutes les structures, institutions, associations présentant des accueils, des services et des aides en faveur des adolescents dans le département. Cet important travail de synthèse et de recensement a permis la constitution d'un groupe de pilotage du projet comprenant à la fois des représentants du sanitaire, de l'ARH, de la DDASS, du médico-éducatif, du social, de l'ASE, du Conseil Général, de la CAF, de la justice, juges des enfants, PJJ, de la Municipalité et des associations. Ce groupe de pilotage a été informé, a arbitré et validé les orientations du projet au fur et à mesure de ses modifications et avancées.

Enfin, le projet de Maison des Adolescents du Calvados a été accompagné et relayé très favorablement auprès des Instances Nationales par Madame Claire Brisset, première défenseure des Enfants et son équipe.

Le projet a ainsi pu bénéficier de multiples engagements et financements qui ont présidé à sa mise en place effective :

- La Municipalité de Caen a mis à disposition des locaux permettant l'ancrage architectural du projet
- Le Ministère de la Santé et de la Famille a contribué à une part importante du financement à l'investissement, considérant que le projet « Maison des Adolescents du Calvados » était en très bonne adéquation avec le cahier des charges ministériel.
- Le Conseil Régional de Basse Normandie a participé également de façon très importante à l'investissement du projet l'estimant particulièrement intéressant, même s'il pouvait être un peu à la marge de ses contributions .

- La Caisse des Affaires Familiales, enfin, s'est résolument engagée comme partenaire financeur et de terrain du projet en participant à son financement à l'investissement.
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse a également contribué à l'investissement.
- L'Agence Régionale de l'Hospitalisation de Basse-Normandie a engagé des crédits supplémentaires dans ce projet à partir des « enveloppes nationales fléchées Maison des Adolescents »
- Le Centre Hospitalier de Caen, co-opérateur du projet, a permis le redéploiement d'une part de son personnel soignant du service de psychiatrie infanto-juvénile et a obtenu des crédits complémentaires de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation afin d'assumer une part des charges de structures et pouvoir créer des postes supplémentaires.
- L'ACSEA, enfin, a porté le projet auprès des différentes instances, assuré l'organisation pratique des réunions, le secrétariat, la logistique, la mise en œuvre pratique du projet et la communication. Elle a, en outre, redéployé des postes et œuvré à permettre le financement de postes supplémentaires.

On le constate, la Maison des Adolescents du Calvados doit son existence à l'enthousiasme et au dynamisme de tous, en cela, elle représente bien une sorte de carrefour aux multiples entrées et sorties, une plate-forme d'aide et d'orientation pour des demandes les plus générales aux prises en charge les plus spécialisées.

L'ouverture, le 2 octobre 2006, s'est faite dans des locaux, 9, place de la Mare, complètement modifiés, adaptés et rénovés dans leur architecture intérieure. C'est une équipe de 14 personnes, soit 10,1 ETP qui ont essuyé les plâtres, dont 2 d'entre eux, les accueillants étaient recrutés depuis une semaine !

Puis avec l'intégration de l'association Djunes à partir du début de l'année 2007, des redéploiements progressifs et des créations de postes pour l'ouverture de nouveaux espaces (Espace prévention-action santé, Espace de Soins et de Médiations), 32 professionnels composent l'équipe de Passado14, soit 24, 75 ETP (*organigramme en annexe 1*)

C'est dire si l'effort et l'opiniâtreté de tous ont été déterminants à l'élaboration de ce projet. Qu'ils en soient remerciés !

PHILOSOPHIE GENERALE DE PASSADO 14

→ Sur le plan institutionnel :

- *Le décloisonnement, la complémentarité et la mutualisation* : les structures d'aides sociales, médico-sociales, sanitaires, institutionnelles, associatives en direction des adolescents ne manquent pas dans le département, même si elles sont très inégalement réparties sur les territoires. Ces structures fonctionnent chacune avec leur spécificité de missions, leurs compétences, leur culture et leur cadre institutionnels, sans que les complémentarités soient toujours travaillées et formalisées.

La Maison des Adolescents du Calvados n'a pas vocation à être une structure de plus, mais plutôt d'être une plateforme favorisant le décloisonnement institutionnel, la mise en complémentarité fonctionnelle des dispositifs, et de compléter l'ensemble des dispositifs existants.

La Maison des Adolescents du Calvados est une porte d'entrée unique et généraliste à même de recevoir les demandes des adolescents, des parents, des professionnels s'occupant d'adolescents à même d'écouter, d'évaluer et de proposer une orientation la plus en adéquation avec la demande et prenant en compte l'ensemble des dispositifs existant dans le département.

- *Un réseau départemental de l'Adolescence* : La Maison des Adolescents du Calvados a l'ambition d'être au cœur de ce réseau qu'elle contribuera pour une part importante à constituer, à faire vivre et à évaluer

→ Sur le plan éducatif et clinique :

L'équipe de PASSADO 14 fonde son action sur un principe psychodynamique : *L'adolescent a besoin d'un adulte pour se construire, s'éprouver, se conforter.*

Les professionnels de la Maison des Adolescents du Calvados, plutôt que de "suivre" ou "accompagner" l'adolescent, conçoivent de participer à son accueil au sein de la Cité et de le guider vers sa propre destinée d'adulte et de citoyen. La fonction éducative et soignante revendiquée est donc d'assurer auprès de l'adolescent à la fois la confrontation et le soutien. Cette place « particulière » de l'adulte nous semble s'objectiver dans un contexte sociologique actuel qui tend à l'indifférenciation générationnelle et érige l'adolescent en "modèle universel" tout le ressentant et en le présentant comme un sujet menaçant.

Si l'on considère l'adolescence comme une période d'épreuve et de confrontation au réel, la prise de risque et le conflit font partie intégrante de cet apprentissage. La mission de prévention et de prise en charge de la Maison des Adolescents n'est donc pas de supprimer le risque, mais d'en limiter les éventuels effets déstructurants ou de répétition aliénante.

UNITES FONCTIONNELLES DE PASSADO 14 ET LES MISSIONS

→ Espace Accueil (sans rendez-vous)

La Maison des Adolescents du Calvados est d'abord un lieu d'accueil où les adolescents de 12 à 21 ans, les parents d'adolescents, les professionnels peuvent être reçus pour toute information et toute forme de demande. Ce dispositif « Espace Accueil » permet donc des entretiens individualisés sans rendez-vous, pouvant déboucher sur un soutien ponctuel de courte durée, des évaluations et des orientations tant en interne, qu'en externe vers les partenaires de l'environnement usuel des jeunes et des familles.

Sur le principe d'«*un guichet unique*» pour les adolescents, les familles et les professionnels, il s'agit donc de proposer des réponses (information, écoute, évaluation, orientation) rapides sans rendez-vous préalable. L'activité de l'Espace Accueil doit également permettre de réguler la demande de consultations spécialisées.

→ Espace Information, Prévention Education à la santé

À l'Espace Accueil s'adjoint à partir du début de l'année 2007, un « *Espace Prévention Santé des jeunes* », avec l'intégration des missions d'Education à la Santé, assurées par l'association Djunes, qui a proposé sa dissolution et l'intégration de son personnel et de ses missions à la Maison des Adolescents du Calvados.

Les missions de formation, information, prévention et éducation à la santé en direction des adolescents, des familles et des professionnels sont organisées en fonction des demandes faites à la Maison des Adolescents par le tout venant (associations de parents, institutions médico-éducatives, établissements scolaires, institut de formations, autres...) et des programmes conçus par l'Inspection Académique du Calvados en direction de leurs établissements.

Les missions d'action prévention santé, assurées par l'association Djunes jusque fin 2006 ont été intégrées par la Maison des Adolescents qui a repris et assuré le programme prévisionnel pour l'année 2007.

Ces actions d'action prévention santé viennent compléter le programme de formation et d'information assuré essentiellement par les équipes de l'Espace Accueil et de l'Espace Consultations.

→ Espace Consultation

Le Centre de Consultations E.M.P.A (Ecoute Médico Psychologique pour Adolescents) a transféré complètement son activité à la Maison des Adolescents du Calvados, à effectif identique jusqu'à la fin de l'année 2006 .

À partir du début de l'année 2007, un médecin gynécologue formée à l'éducation à la sexualité (0,24 ETP) et une psychologue (0,27 ETP) renforcent l'équipe de consultations.

En outre, la Maison des Adolescents du Calvados a obtenu des crédits de l'URCAM et l'ARH sur l'enveloppe Dotation Régionale des Réseaux (53 000 € sur un an, reconductible 2 ans sur justification d'activités) à partir de septembre 2007 pour un poste de médecin à temps partiel, dont la fonction serait double, l'approche somatique globale pour les adolescents et la référence « Passado14 » du réseau ville hôpital (être l'interlocuteur des médecins de ville qui se sont inscrits comme partenaires actifs dans le réseau).

Le docteur Alain DENIS, pédiatre, formé à la médecine de l'Adolescence a donc rejoint l'équipe de PASSADO 14, à raison de 2 demi-journées par semaine à compter du 1^{er} septembre 2007.

L'Espace de Consultation déploie son offre de service sur rendez-vous du lundi au vendredi, des consultations sont également assurées le samedi sur demande des jeunes ou des familles. Cet Espace croise bien sûr son activité avec l'Espace Accueil, chaque accueillant pouvant proposer, lorsque la situation le légitime, une prise de rendez-vous à l'Espace consultation. Les accueillants ont la possibilité également de demander, au cas par cas, soutien et/ou éclairage à propos d'une situation, à l'équipe de l'Espace Consultation.

→ Espace de Soins et de Médiation socio-éducative (ESM)

L'Espace de Soins et de Médiation est une unité de *prise en charge éducative et thérapeutique à temps partiel ou en temps de jour* qui s'est mise progressivement en place en avril 2007.

- Au titre du CHS, ce « centre de jour » est un lieu d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel et d'hospitalisation de jour (par translation de 5 places d'hospitalisation de Jour du secteur de Psychiatrie Infanto juvénile Caen Falaise vers la Maison des Adolescents du Calvados).
- Au titre de l'ACSEA et de l'AAJB (qui rejoint l'association en mettant à disposition 2 ETP de travailleur social) l'Espace de Soins et de Médiation correspond à une plate-forme d'éducation et de soins de jour pour adolescents. En complément des 5 places évoquées ci-dessus, son financement permet d'atteindre la capacité simultanée de 10 places.

L'ESM rend compte de son activité à 9 mois de fonctionnement. A partir de la rentrée scolaire, selon les termes d'une convention signée avec l'Inspecteur d'Académie du Calvados (cf chapitre « conventions »), un enseignant spécialisé, Arnaud DUREL, est mis à disposition à mi-temps à la Maison des Adolescents du Calvados. Outre la mission de mettre en place des ateliers/classe pédagogique au sein de l'ESM, il est le référent Education Nationale-« PASSADO 14 » pour tous les établissements scolaires du secondaire du département.

Le projet éducatif et thérapeutique de l'ESM se trouve en annexe 2

La Maison des Adolescents a la volonté de développer, sur son site, des actions de formation, d'information et d'échanges à l'égard des professionnels, des partenaires, des familles et des jeunes.

La vie culturelle de Passado 14 propose des soirées d'échanges, de confrontation et de débats sur des sujets ou des thèmes en lien avec l'adolescence.

Passado 14 propose également une formation continue qui se déroule sur une année civile qui s'adresse aux soignants et aux éducateurs s'intéressant à l'adolescence, qui s'intitule « *Sensibilisation à la psycho dynamique et à la psychopathologie des adolescents* » (*programme en annexe 5*)

Nous envisageons également d'héberger des manifestations culturelles et/ou artistiques à même d'intéresser le public jeune (expositions, vernissage, répétition de musiciens....) ainsi que des formations de partenaires externes.

Le comité scientifique de Passado 14 (cf. chapitre « Comité scientifique ») a vocation à « nourrir » par ces propositions, la vie culturelle de PASSADO 14

BILAN ANNUEL D'ACTIVITES

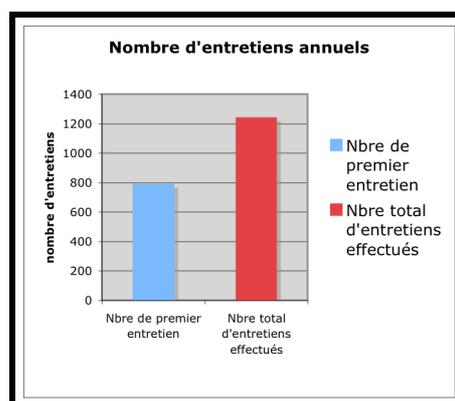
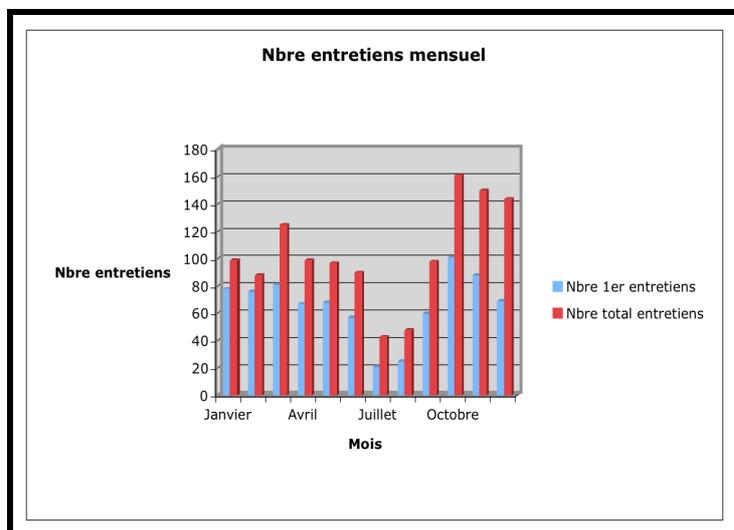
L'Espace Accueil

Depuis l'ouverture, l'équipe d'accueil a pris de nombreux contacts, tenu de multiples réunions d'information concernant la Maison des Adolescents du Calvados et tient à jour, autant que possible, les informations concernant les ressources de l'environnement usuel des jeunes et des familles, à des fins d'orientations concertées (*en annexe 3, la liste des partenaires rencontrés au cours de cette année d'ouverture, 53 rencontres en 2007*)

Pour cette nouvelle activité, à partir de quelques semaines de fonctionnement et en tenant compte des vacances scolaires, nous avons estimé en novembre 2006 que nous réaliserions 600 à 700 accueils/an sans rendez-vous avec entretien-évaluation.

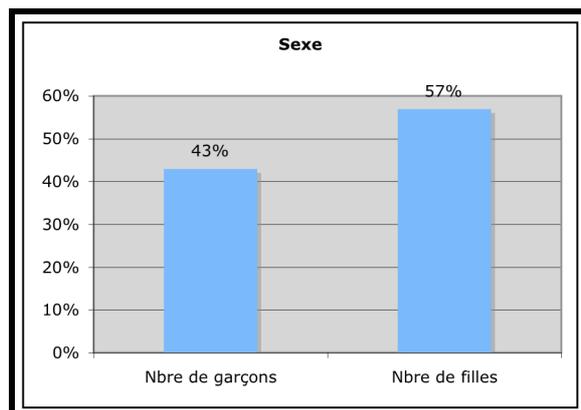
Activité de l' Espace Accueil du 1 janvier au 31 décembre 2007

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	:	33
Nombre de nouvelles situations 2007 (<i>file active</i>)	:	794
Nombre d'entretiens effectués	:	1 244
Nombre moyen d'entretiens par situation	:	1,57



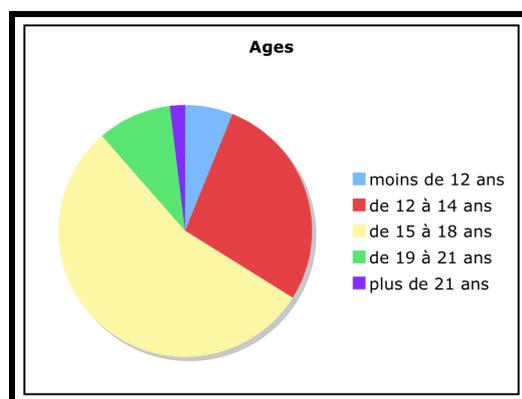
Caractéristiques des jeunes accueillis

Nombre de garçons : 345
Nombre de filles : 449



Classe des âges :

- - de 12 : 49
- 12-14 : 223
- 15-18 : 433
- 19-21 : 73
- + de 21 : 16



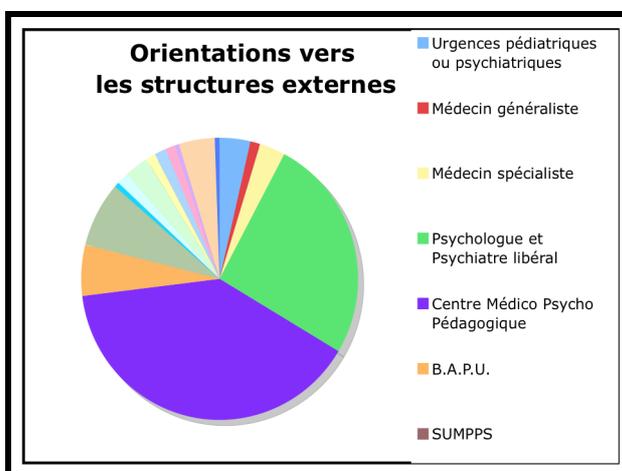
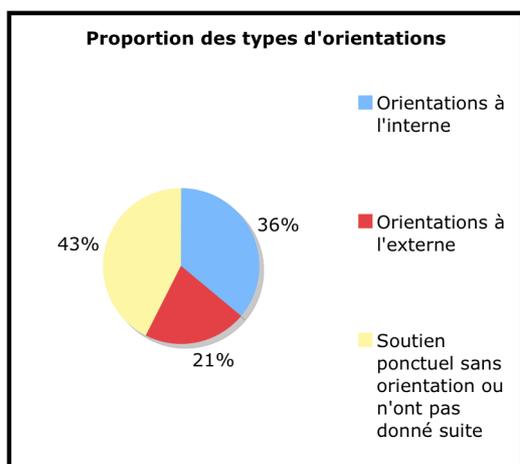
On le voit, l'Espace Accueil reçoit majoritairement des jeunes (15-18 ans) engagés dans « l'adolescence proprement dite » selon Peter Blos

Orientations (sur les 794 situations):

- **A l'interne :**
 - Auprès de l'Espace consultation : **286 soit 36%**

- **A l'externe :** **170 soit 21%**
 - Urgences pédiatriques ou psychiatriques : 6
 - Médecin généraliste : 2
 - Médecin spécialiste : 5
 - Psychologue et Psychiatre libéral : 44
 - Centre Médico Psycho Pédagogique : 67
 - B.A.P.U. : 10
 - SUMPPS : 0
 - Circonscriptions Actions Sociales : 13
 - Établissements scolaires : 1
 - E.P.E. : 2
 - C.I.O. : 5
 - Mission Locale : 2
 - S.A.J.D. (Service d'Aide aux Jeunes en Difficultés) : 2
 - Avocats : 2
 - P.E.A.T. : 1
 - Structure de soins liés aux addictions : 7
 - Maison des personnes Handicapées : 1

- **Pour 338 autres situations, soit dans 43% des occurrences :**
 - un soutien ponctuel proposé à l'accueil a répondu à leurs attentes et n'a pas nécessité d'orientation.
 - Les autres personnes n'ont pas donné suite à la proposition de continuer l'évaluation.



Concernant les critères suivants (lieux de vie, provenance, fréquence d'apparition des problématiques), notre recueil n'est effectif qu'à partir du 1^{er} juillet 2007 à la suite de la finalisation de notre « outil » fiche accueil.

Les critères ci-dessous ne concernent donc que 364 premiers entretiens (soit 46%) sur les 794 réalisés dans l'année. Notons, en outre, la baisse de fréquentation en juillet et août (cf. tableau « Nbre d'entretiens mensuels »)

Nous nous sommes convenus de garder ouvert l'Espace Accueil tout au long de l'été, afin d'avoir une idée de la demande, même s'il paraissait évident que la fréquentation allait être moindre :

182 entretiens-évaluations ont été conduits pour une file active de 106 jeunes du 1 juillet au 30 septembre

(soit pour Juillet et Août, 50 entretiens environ pour chaque mois)

A la moindre demande, se sont substituées des situations d'adolescents en difficultés qui ont nécessité plus volontiers une prise en charge et un accompagnement éducatif de première ligne.

A la lumière de cette première année, l'équipe se convient de garder une permanence d'accueil ouverte pendant les mois d'été.

Selon les données correspondant au 2^{ème} semestre d'activités en 2007 :

Personnes reçues :

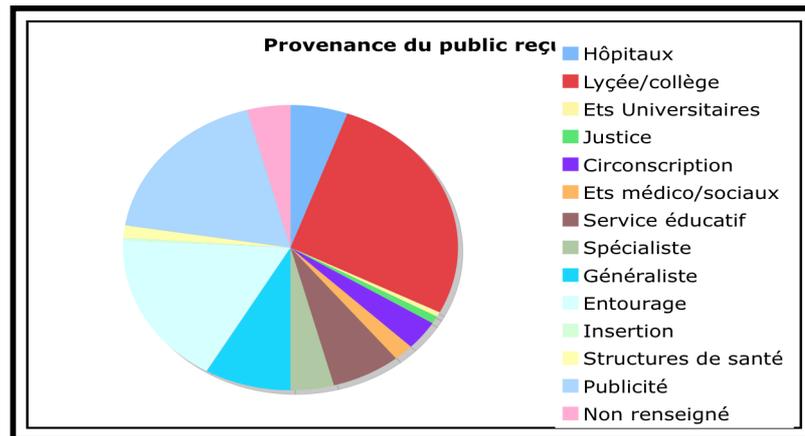
- Jeunes reçus seuls 97
- Jeunes reçus avec leurs parents 169
- Parents reçus seuls 69
- Jeunes reçus avec un professionnel 19
- Professionnels reçus seuls 10

Lieux de vie :

- Vit seul : 13
- Chez ses parents : 185
- Chez leur mère : 108
- Chez leur père : 11
- Famille : 5
- Famille d'accueil : 8
- Foyer : 8
- Non renseignés : 26

Provenance (orientations vers Passado 14):

- Hôpitaux : 20
- Lycée/collège : 98
- Ets Universitaires : 2
- Justice : 3
- Circonscription : 12
- Ets médico/sociaux : 8
- Service éducatif : 24
- Spécialiste : 15
- Généraliste : 30
- Entourage : 64
- Insertion : 1
- Structures de santé : 5
- Publicité : 67
- Non renseigné : 15



Fréquence d'apparition des problématiques principalement énoncées:

• Relation de dépendance, les addictions	:	25
• Troubles alimentaires	:	42
• Troubles du comportement	:	95
• Difficultés du couple parental	:	64
• Actes délictueux, non respect de la loi	:	18
• Troubles dépressifs	:	170
• Problématiques liées à un deuil	:	17
• Difficulté au sein de l'établissement scolaire	:	89
• Problèmes familiaux	:	95
• Handicap	:	5
• Traumatismes liés à la maltraitance	:	31
• Précarité sociale et/ou financière	:	15
• Troubles de la relation et de l'estime de soi	:	75
• Altération de la réalité	:	10
• Problèmes de santé	:	30
• Sexualité/relation amoureuse	:	26
• Tentative de suicide	:	45

Provenance géographique :

• Caen	91
• Chemin Vert	8
• Folie Couvrechef	8
• Grâce de Dieu	8
• Guérinière	6
• Pierre Heuze	5
• Communes de l'agglomération	79
• Communes hors agglomération	128
• Communes hors département	8
• Non renseigné	23

L'équipe d'accueil, dans le souci de mieux connaître les partenaires de l'environnement, leurs champs de compétences et de s'entre convenir d'orientations ciblées a réalisé 53 rencontres partenariales pendant l'année 2007 (*liste en annexe 3*)

Évaluation de satisfaction

106 fiches d'enquête de satisfaction de l'Espace Accueil ont été renseignées. Sur les items proposés (tous n'ont pas été renseignés), les réponses sont globalement positives, ce qui permet de supposer que seules les personnes satisfaites remplissent l'imprimé de l'enquête de satisfaction. Il faut également s'attendre à ce que les appréciations soient plus nuancées dans les années à venir, si l'Espace Accueil connaît le succès et l'affluence qui se dessinent en fin d'exercice 2007

- 97 sur 106 ont jugé l'accueil satisfaisant ou adapté (*soit 91%*)
- 94 sur 105 ont jugé l'attente courte ou raisonnable (*soit 90%*)
- 99 sur 105 ont estimé de bonne qualité la relation (*soit 94%*)
- 86 sur 98 ont trouvé les informations aidantes (*soit 88%*)
- 92 sur 100 ont trouvé les propositions utiles (*soit 92%*)
- 91 sur 102 estiment les horaires d'ouverture pratiques et adaptés (*soit 90%*)

Les principales remarques libres portent sur :

La difficulté à se garer près de Passado 14

La convivialité de l'Espace accueil :

- *manque de jeux et de jouets pour les petits*
- *utilité d'une fontaine à eau et d'un distributeur de boissons dans le hall*

Quelques enseignements

☛ *L'Espace Accueil a été conçu à la fois pour proposer une réponse, une évaluation rapide à des situations diverses d'adolescents en difficulté, et de dé saturer d'autant la demande de consultations spécialisées. Sur le bilan de cette première année, 46% des situations semblent trouver une réponse ou un apaisement à partir de l'Espace Accueil qui remplit donc la fonction pour lequel il a été créé*

☛ *Avec l'expérience grandissante des Accueillants et leur connaissance des dispositifs environnants, leur réponse se font de plus en plus vers l'externe*

☛ *L'activité de l'Espace Accueil se maintient avec le temps et à tendance à croître (moyenne de 6 entretiens-évaluation par jour avec augmentation actuelle à 9-10 par jour depuis septembre 2007)*

L'année 2007 a été marquée par l'intégration de l'équipe de l'association Djunes (par la dissolution de cette association) et à partir de cette intégration, l'axe prévention et éducation pour la santé a trouvé sa place au sein du dispositif Maison des adolescents.

L'année 2007 est donc une année de transition, car il a fallu, dans un premier temps, pour salariées ex-Djunes, terminer les actions, programmées antérieurement, sur le premier semestre 2007, et, ensuite, définir concrètement les missions de ce nouvel espace « Information, Prévention Education à la santé » au sein du dispositif de la Maison des adolescents.

Cet espace est désormais financé en grande partie par le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) et la DRASS (dans le cadre des appels d'offre)

→ de janvier à juin 2007

Cette période correspond à la continuité des actions engagées par Djunes sur le dernier trimestre 2006 et financées dans le cadre des appels d'offre DRASS.

Ces financements ont concerné 3 actions : *(liste et prestations en annexe 4)*

- Éducation à la sexualité avec un programme précis sur « *les premières fois* » auprès de classes de 3^{ème} (correspondant au volume horaire de 329 heures) sur 5 établissements
- Prévention des conduites addictives : « *les jeunes et les conduites de consommation* » : *quels risques ?* » (correspondant au volume horaire de 494 heures) sur 8 établissements scolaires
- Prévention des actes suicidaires des adolescents et des jeunes en situation de précarité (correspondant au volume horaire de 326 heures) sur 3 foyer de jeunes travailleurs

Nombre de jeunes concernés par les 3 actions pré-citées : **571**

Volume horaire total concernant les 3 actions pré-citées : **1149 heures**

Pour l'année 2007-2008, seule l'action sexualité est reconduite grâce au financement de la DRASS.

En parallèle, des actions complémentaires ont été développées :

- Participation à la journée Com Addict (témoignage de l'action développée sur les conduites addictives)
- Forum santé – FJT OASIS (intervention pour témoigner du projet prévention des actes suicidaires en FJT)
- Secteur jeunesse de Mondeville : préparation des séjour autonome pour des adolescents (gestion des risques)

→ de septembre à décembre 2007

La Maison des Adolescents, en convention avec l'Inspection Académique du Calvados s'engage à développer des actions d'information et de prévention au sein des établissements scolaires, mais également engagé par le CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) s'engage également à développer des actions de même type sur les quartiers de Caen.

L'agent de prévention santé de Passado 14 a pour mission de recueillir les demandes, d'évaluer les besoins, de mettre en forme et de coordonner les actions et enfin de les évaluer.

Ainsi de septembre à décembre 2007, 32 demandes d'information et de sensibilisation, de conférences, de formations ont été formulées, essentiellement de la part de collèges et de lycées, d'association de parents, d'institutions médico-éducatives et d'associations portant sur :

- Le mal être, sa reconnaissance à l'adolescence, la MDA (8 demandes)
- La sexualité: information, formation (7 demandes)
- La gestion du risque, les jeux dangereux à l'adolescence (3 demandes)
- Les comportements adolescents (8 demandes)
- Les conduites addictives (2 demandes)
- Formation d'équipes (3 demandes)
- Divers : Légitimité de l'autorité (1 demande)

Les réponses :

- **9** ont fait l'objet d'une intervention et d'un appui méthodologique en 2007, et 4 se poursuivront en 2008
- **10** feront l'objet d'intervention en 2008
- **2** ont été orientées vers d'autres structures (ADIT, CSST)
- **4** n'ont pas été honorées en raison d'un délai trop court d'intervention

L'origine des demandes :

- **21** étaient formulées par l'Education Nationale
- **5** étaient formulées par des institutions médico-éducatives
- **3** par des associations
- **3** par des organismes ou structures de loisirs

L'origine géographique des demandes

- **19** demandes de l'agglomération Caennaise
- **10** demandes du département
- **2** demandes hors département

Par ailleurs, la Maison des Adolescents du Calvados est membre de deux collectifs :

- Collectif pour la promotion des droits de l'enfant : préparation de la journée des droits de l'enfant le 21 novembre 2007
- Collectif Café In : formation d'étudiants relais et intervention en direction des étudiants sur la gestion des risques en matière de sexualité avec étude épidémiologique en cours.

L'Espace Consultation

Les perspectives annuelles, au regard de l'activité antérieure de l'EMPA ont été estimés à 7000 actes ambulatoires : consultations, visites, démarches administratives pour une file active de 1000 adolescents.

Du 1 janvier au 31 décembre 2007 :

6536 consultations ont été réalisées, soit :

- 2556 consultations médicales (soit 39% pour 1,35 ETP puis 1,55 ETP à partir du 1/09/ 2007)
- 1982 consultations psychologiques (soit 30,3% pour 2,2 ETP)
- 1840 entretiens infirmiers spécialisés (soit 28% pour 2 ETP)
- 158 consultations d'assistante de service social (soit 2,4% pour 0,5 ETP)

32 groupes thérapeutiques se sont tenus :

- 12 séances de groupe d'affirmation de soi pour 12 adolescents
- 10 séances de groupe de parole de parents pour 10 parents (seul ou en couple)
- 10 séances de psychodrame analytique pour 8 adolescents

629 visites médicales (consultations médicales pour les adolescents hospitalisés au CHS en psychiatrie adulte) réalisées par l'interne D.E.S de psychiatrie et le docteur Nicole

657 démarches administratives, médico-sociales (rencontre avec les services partenaires, réunions organisationnelles Passado 14, rencontre institutionnelle CHS, contacts avec les services médico-sociaux)

pour une file active de **967** jeunes et parents

Caractéristiques des jeunes

502 filles, soit 52% et **445** garçons, soit 48%

Âges : à partir de **11 ans jusqu'à 23 ans**

(les adolescents majeurs sont d'une part des jeunes qui ont été pris en charge avant leur 18 ans dont le suivi en consultation se poursuit, des jeunes majeurs, d'autre part, pour lesquels des demandes d'évaluations somatiques spécialisée sont faites au médecin pédiatre par le réseau de santé Ville-hôpital)

Les 15-18 ans représentent 56 % des consultants, mais la demande semblent croître ces derniers mois pour des préadolescents à partir de 12 ans (surtout des garçons présentant des troubles du comportement)

Nos outils de recueil ne nous ont pas permis de référencer les origines géographiques des consultants, ni les motifs de consultations pour l'année 2007

Évaluation de la satisfaction

98 fiches d'enquête satisfaction de l'Espace Consultations ont été renseignées. Tous les items ne l'ont pas été.

58 sur 98 ont estimé l'obtention d'un RV dans un délai satisfaisant ou raisonnable (*soit 59%*)

65 sur 98 ont jugé l'accueil satisfaisant ou adapté (*soit 66 %*)

83 sur 96 ont estimé la relation de bonne qualité ou acceptable (*soit 87 %*)

67 sur 96 ont jugé la consultation utile et aidante (*soit 70 %*)

76 sur 98 ont estimé les horaires pratiques et adaptés (*soit 78 %*)

Les commentaires libres soulignent :

- Les difficultés de stationnement à proximité de Passado 14...
- L'état de saturation relatif pour obtenir un rendez-vous dans des délais rapides
- Le regret de certaines familles et jeunes que des consultations ne soient pas proposées le samedi matin
- Et de quelques encouragements : « *continuez ainsi* », « *le docteur Nicolle est sympa....* » etc.

Quelques enseignements

☛ ***Pas de saturation du dispositif de réponse avec l'obtention d'un premier rendez-vous à 15 jours (à condition que le consultant ne soit pas spécialement requis)***

☛ ***Saturation montante concernant les psychiatres (1,1 ETP seulement pour l'Espace Consultations), ce qui implique d'ores et déjà que nous pensions à une possible création de poste supplémentaire (poste d'interne supplémentaire, projet d'un poste d'assistant spécialiste régional, redéploiement, apport du service de pédopsychiatrie universitaire)***

☛ ***Positionnement du médecin gynécologue à conforter à l'Espace Consultations***

☛ ***Apport incontestable du médecin pédiatre récemment intégré à l'équipe de Consultation (à partir de septembre 2007)***

☛ ***Travail de concertation et d'échanges clinico-éducatifs qui se développe entre l'Espace Accueil et l'Espace Consultations à partir de l'année 2008***

(Accroissement de la demande à l'Espace Accueil et nécessité d'un travail en concertation de priorisation de certaines demandes vers l'Espace Consultation)

L'Espace de Soins et de Médiations (éducative)

Le « temps de jour » se destine à recevoir des adolescents en difficultés éducatives et/ou psychologiques à Temps Partiel ou en hospitalisation de jour.

Il reçoit des jeunes depuis avril 2007, selon une montée en charge progressive (constitution de l'équipe) et la mise en place pratique de son projet.

Notre estimation théorique concernant la file active annuelle serait de 40 adolescents.

NB : Nos outils sont encore en construction pour affiner les données d'activité et les renseignements à valeur informative pour nos partenaires, pour notre évaluation et pour l'épidémiologie

32 adolescents ont été pris en charge depuis l'ouverture de l'ESM

- 13 filles et 19 garçons (9 entre 12 et 15 ans et 23 entre 15 et 18 ans)
- 15 ont été pris en charge à partir de leur hospitalisation au CHS
- 17 venaient de l'extérieur (à partir de l'espace Consultations)

Sur ces 32 situations :

17 jeunes faisaient l'objet d'une prise en charge par la Mission de Protection de l'Enfance
10 faisaient l'objet d'une prise en charge MDPH
5 étaient sans prise en charge associée

Au plan psychopathologique, ces prises en charge concernent essentiellement des jeunes qui présentent des troubles importants possiblement intriqués :

- Troubles majeurs de l'adaptation et des conduites dans les milieux usuels de vie (établissements scolaires, institutions médico-éducatives centre de formation..)
- Troubles psychotiques
- Etats dépressifs avec risque suicidaire
- Phobie scolaire et sociale
- Troubles oro-alimentaires

Quelques enseignements :

➔ *L'Espace de Soins et de Médiations s'est mis en place en avril 2007. Son équipe s'est constituée progressivement. Elle n'a été complète qu'au début de l'été, l'enseignant spécialisé mis à disposition ne rejoignant cette équipe qu'à la rentrée scolaire.*

- ➔ *Les professionnels qui forment l'équipe ne se connaissaient pas précédemment et viennent d'univers différents. L'ESM constitue « le creuset » du mixage des différentes cultures professionnelles.*
- ➔ *Cette équipe prend en charge des adolescents « difficiles ». Elle y excelle, elle accomplit un important travail au quotidien dans la prise en charge éducatives et soignante, mais elle est confrontée, traversée quotidiennement par les projections pathologiques de ces jeunes. Elle peine à asseoir son dispositif, à stabiliser son fonctionnement et à définir et utiliser ses outils.*
- ➔ *La crise à l'ESM semble toujours en germe en miroir de la crise tumultueuse et angoissante que vivent et transmettent les jeunes pris en charge.*
- ➔ *La fonction de cadre est actuellement assurée par la Directrice Adjointe de la Maison des Adolescents, mais un poste de cadre intermédiaire deviendra nécessaire, lors de la mise en place de l'hébergement thérapeutique, pour l'organisation et les liens fonctionnels de ces 2 espaces différents et complémentaires*

➔ Bilan des interventions et formations du 1er janvier au 31 décembre 2007

➤ Dr Patrick GENVRESSE

- **PASSADO 14 et CHS** : Formation « *sensibilisation à la psychodynamique et psychopathologie à l'adolescence* » 2007

(En annexe 5, le programme 2007 : Formation « *sensibilisation à la psychodynamique et psychopathologie à l'adolescence* »)

- **C.H.U. de Caen** :

➤ Séminaire mensuel de pédopsychiatrie avec le Professeur HOUZEL pour les médecins en D.E.S. de psychiatrie : « *Winnicott, son œuvre et ses apports en clinique pédopsychiatrique* » de Janvier à Juin 2007 (1 séance mensuelle année Universitaire 2006-2007)

➤ Séminaire de pédopsychiatrie pour les médecins en DES de psychiatrie, avec le Professeur JM Baleyte : le 24 mai : « *Psychodrame à l'adolescence* »

- **Institut de formation en soins infirmiers (IFSI DU CHRU DE CAEN)**: *Psychiatrie générale et organisation du module de pédopsychiatrie*

- **Ecole de puériculture du CHU de Caen** :

Adolescence : suicide, dépressivité et dépression – conduites de dépendance – conduites à risques

- le 19 février

- le 17 avril

- **Ecole d'orthophonie du CHU de Caen** :

« *Pathologies agies et pathologies à expression corporelle à l'adolescence* » le 20 novembre

- **Formation INFORCOM** :

- Le 15 mars 2007 : « *Troubles des conduites et du comportement chez l'enfant* » à destination des personnels de l'Institut Camille Blaisot

- **Interventions et formations diverses** :

• 15 janvier : *présentation de « Passado 14 » au Rotary club de Caen*

• 16 janvier :

- « *Contacts et relations avec les adolescents, présentation du dispositif de pédopsychiatrie départementale* » Gendarmes du Casernement Bretteville l'Orgueilleuse

- « *Adolescence et communication informatique* » Parents d'élèves Collège Lemièrre Caen

• 26 janvier : Conférence pour l'Association « L'enfant bleu » « *Que serait la « bientraitance » pour un enfant et un adolescent ?* » Centre des Congrès Caen

• 30 janvier : Intervention personnel Collège Marcel Pagnol Caen « *Violences à l'adolescence : éléments de compréhension et de gestion* »

- 31 janvier : Intervention IUFM Caen, « *Développement de l'enfant et de l'adolescent et troubles des apprentissages* »
- 7 février : Intervention pour la Ligue de l'Enseignement du Calvados : « *adolescence et troubles scolaires* »
- 24 avril : Intervention lycée Allain Alençon (61) : « *Potentialités et vulnérabilités à l'adolescence* »
- 9 mai : Intervention pour une association de médecins généraliste « les frères de la côte », Douvres : « *Nouveaux repères pour l'adolescence* »
- 15 mai : Intervention Lycée de Flers : « *Comprendre l'adolescent et détecter les signes de souffrance* »
- 22 mai : Intervention association de parents Collège Alfred Kastler Merville Franceville : « *Les conduites à risque chez les adolescents, la frontière entre le normal et les signes d'appel* »
- 25 mai : Café famille à Lisieux : « *l'autorité chez l'enfant et l'adolescent* »
- 20 septembre : Conférence forum Santé I.R.T.S.Hérouville Saint Clair : « *Crise maturative dans une société en mouvance et vulnérabilité* »
- 8 octobre : Journée Régionale des Infirmières de l'Education Nationale, CRDP Université Caen « *Présentation de la Maison des Adolescents du Calvados* »
- 22 octobre : Journée formation régionale Rectorat Caen : « *adolescence, avatars de développement et troubles du comportement et des apprentissages* »
- 23 octobre : Conférence association de parents, Maison Diocésaine Caen : « *l'adolescence, une mutation nécessaire* »
- 11 décembre : Conférence, Falaise, le Forum : « *la notion de mal être chez les adolescents* »

- Interventions colloque, journées scientifiques, congrès :

- Journée « Croix Marine » : « *Pourquoi des Maisons des Adolescents ?* » le 13 mars 2007 au CHS de Caen
- Assises Nationales de l'association « Enfance et Partage » : « *Les besoins fondamentaux de l'enfant, les enjeux de l'adolescence* » à Honfleur les 24-25 mars 2007
- Colloque « *Adolescence et cinéma : les liens entre les générations* » les 28-29-30 mars 2007 à Hérouville Saint Clair (au Café des Images)
- Journée « Protection de l'Enfance » Conseil Général, salle Le Vinci, Tours (37000), le 15 novembre : « *Les adolescents difficiles et les modalités de prise en charge* »
- Journée scientifique de l'AFDIM (Association Française Dolto Ici et Maintenant), cinéma Lux, Caen, le 16 novembre : « *l'adolescence, vers une nouvelle économie psychique ?* »

- Soirées d'échanges et de débat à Passado 14 :

- 16 janvier 2007 : « *troubles psychotiques à l'adolescence et signes prédictifs de schizophrénie ?* » Dr. P. Abadie
- 5 mars 2007 : « *les troubles de l'humeur chez l'adolescent* » Pr Birmaher Pittsburgh USA
- 26 avril 2007 : « *différents dispositifs de prise en charge des adolescents au Québec et en France* » Drs . A. Fuseau, P. Genvresse, E. Stip
- 23 novembre 2007 : *Vernissage Exposition Kaisa Laika* dans le cadre des Boréales

- Régulations des Assistantes sociales de l'Inspection Académique du Calvados :

les 9 octobre et 18 décembre

- Groupe de travail et de recherche :

Laboratoire Sanofi : réflexions autour de la diffusion et de la communication du vaccin préventif du cancer de l'utérus « Gardasil* » auprès des adolescentes et des familles : le 31 mai et le 1 octobre

➤ Docteur Hélène NICOLLE

LES CONVENTIONS (Véronique Desramé, directrice adjointe)

En 2007, La Maison des Adolescents du Calvados a, conformément à son projet, conventionné avec différents partenaires, acteurs départementaux et/ou financeurs.

Toutes ces conventions ont fait l'objet d'entretiens de travail et de concertation avec les partenaires concernés, visant à clarifier la cohérence et la complémentarité des missions, ainsi que la faisabilité des engagements réciproques.

Ainsi, les conventions peuvent concerner un seul ou plusieurs espaces de la Maison des Adolescents du Calvados. Cependant, elles garantissent la mise en œuvre de son projet global : les publics accueillis, les missions et la philosophie de l'association, le décloisonnement des réponses aux problématiques adolescentes et la dimension départementale...

Elles sont présentées ci-dessous selon la chronologie de leur réalisation :

1/ Les objectifs de travail en commun entre l'Éducation Nationale et la Maison des Adolescents du Calvados ont été définis dans le cadre d'une convention avec **l'Inspection Académique du Calvados**. Ils visent à mieux prendre en charge les collégiens et les lycéens qui présentent des difficultés d'adaptation à la scolarité. Sa finalité est de favoriser l'accès des élèves en difficulté au dispositif « Maison des Adolescents du Calvados ».

La Maison des Adolescents du Calvados propose le soutien, l'information, la formation des équipes pédagogiques et en charge administrative des établissements du secondaire dans le département. Les établissements scolaires peuvent donc bénéficier de l'accompagnement de la Maison des Adolescents du Calvados s'ils adhèrent au protocole établi et peuvent désigner un référent privilégié de leur équipe. Cependant, l'accord du jeune est indispensable.

L'apport de l'Inspection Académique est la mise à disposition d'un enseignant spécialisé à mi-temps à compter de la rentrée 2007. Il est convenu conventionnellement et après évaluation de cette première année que l'enseignant spécialisé puisse être mis à disposition à plein temps à compter de la rentrée 2008.

Un avenant a par ailleurs été contracté afin d'associer le service social en faveur des élèves au protocole d'objectif. Il vise à renforcer les compétences des assistants de service social dans le suivi des situations d'adolescents en souffrance et le travail en réseau sur le suivi des adolescents afin de prévenir les situations de rupture.

2/ La maison des adolescents du Calvados a conventionné avec l'**URCAM** dans le cadre de la réalisation du réseau de santé, prévu dans le projet de notre association. Cette convention fixe l'organisation de ce projet autour de 2 axes :

- La mise en place d'une équipe de coordination permettant d'animer le réseau des professionnels volontaires pour l'intégrer,
- La construction d'actions de formation des professionnels autour de la population visée.

Elle prévoit également l'organisation d'un financement au réseau dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins et le calendrier triennal du projet.

Elle fixe les modalités d'inclusion et de sortie des adolescents (libre choix d'accepter de bénéficier du réseau), ainsi que celles concernant les professionnels et fait référence à une charte qualité.

3/ Considérant l'orientation du schéma départemental de l'aide à l'enfance, les principes fondateurs de la Maison des Adolescents du Calvados et le besoin des équipes du **Conseil Général**, le Département a également conventionné avec notre association « Passado 14 ». L'objet rappelle la dimension départementale de notre projet de prise en charge globale de la problématique de l'adolescent autour de 4 axes :

- L'accueil sans rendez-vous pour les adolescents ou leur environnement,
- La prise en charge éducative, sociale ou médico-éducative lorsque l'évaluation de la situation l'exige,
- Le travail en lien avec les partenaires,
- La formation et la recherche.

Elle vise à définir les modalités de travail en commun et précise les modalités d'évaluation de l'activité : recueil statistique et instance de concertation.

Les moyens sociaux et médico-sociaux, mis à disposition, font l'objet d'une convention spécifique avec l'Association Calvadosienne de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence qui en assure la gestion.

4/ Pour finaliser l'Espace Accueil, La Maison des Adolescents du Calvados a signé une convention avec la **Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Calvados**. Celle-ci vise les objectifs et actions suivants :

- Tenir une permanence Point Accueil Écoute Jeunes au sein de la maison des Adolescents du Calvados
- Assurer une mission d'accueil sans rendez-vous et gratuite, d'écoute, d'information, d'orientation pour les jeunes en souffrance psychique ainsi qu'à leurs parents.
- Proposer des actions d'évaluation, d'information ou d'orientation.

La notion d'anonymat, incluse dans le cahier des charges des PAEJ, est respectée : il est proposé à chaque nouvel accueil.

La tranche d'âge du public accueilli a été fixée selon les orientations du projet de la Maison des Adolescents, c'est-à-dire : jeunes âgés de 12 à 21 ans, leurs parents et les professionnels.

5/ La convention signée avec la **Caisse d'Allocations Familiales du Calvados** a pour objet d'une part, de développer et de consolider le partenariat entre les deux organisations et d'autre part de déterminer le cadre de référence dans lequel s'inscrivent les collaborations et les actions menées.

Ce partenariat s'articule autour de 2 axes :

- Les actions d'écoute, d'information, d'évaluation et d'orientation de l'Espace Accueil afin d'être au plus près des besoins du public visé et ainsi développer des points relais à partir des centres socio-culturels CAF volontaires.
- Les actions santé en direction des adolescents et de leurs parents et de sensibilisation et de formation des professionnels de l'action sociale de la CAF, liées aux problématiques adolescentes.

À partir de cette convention, le travail s'est engagé avec le centre socio-culturel de la Grâce de Dieu, permettant l'ouverture du premier point-relais de l'Espace Accueil de la maison des Adolescents du Calvados fin 2007.

6/ Dans le cadre d'un appel à projets politique de la ville 2007 et tenant compte du contrat urbain de cohésion sociale, une convention d'attribution de subvention a été établie avec l'**Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances**.

La Maison des Adolescents du Calvados s'est engagée à réaliser le programme d'actions suivant :

- Création d'un poste d'agent de prévention santé, participant à la mise en réseau de proximité sur les quartiers prioritaires,
- Développement d'une permanence Point Accueil Écoute Jeunes hebdomadaire rive droite à Caen.

Ce programme a pour objectif de participer aux espaces de coordination et de concertation des professionnels des différents secteurs intervenant auprès du public visé et présents sur les quartiers. Il s'agit de prendre en compte les spécificités et problématiques perçues dans les quartiers prioritaires afin de :

- Pouvoir adapter le dispositif de la Maison des Adolescents mais aussi, de favoriser l'accès de cette population à la Maison des Adolescents, place de la Mare,
- Élaborer des actions de prévention adaptées aux besoins repérés par les intervenants de proximité.

Deux projets de partenariat sont actuellement en cours :

Le premier concerne l'**association d'Aide aux victimes, de Contrôle Judiciaire socio-éducatif, d'enquête de personnalité et de Médiation Pénale**. En effet, à la suite de l'intégration de Djunes au sein de la Maison des Adolescents, nous avons accepté la poursuite des actions engagées avec l'ACJM : orientation des jeunes, dans le cadre des alternatives aux poursuites judiciaires, pour les infractions à la législation sur les stupéfiants. Cependant, ils ne sont pas reçus dans le cadre de l'Espace Accueil qui repose sur la notion de libre adhésion.

La convention de partenariat devrait permettre de formaliser un cadre de travail complémentaire et cohérent pour des adolescents et leurs parents relevant des missions de nos deux services, travail déjà existant concrètement :

- Orientations vers la Maison des Adolescents pour des jeunes suivis par l'ACJM et qui expriment du mal-être, un besoin d'écoute ou de suivi psychologique.
- Orientations vers l'ACJM pour des informations sur les procédures judiciaires ou des accompagnements dans leurs démarches, pour des adolescents, victimes, reçus par la Maison des Adolescents.

Le dernier projet de convention concerne le Barreau de Caen et le groupe des avocats d'enfants, et la Maison des Adolescents. Il prévoit des consultations à destination des mineurs et éventuellement jeunes majeurs reçus à la Maison des Adolescents. Le groupe des avocats spécialisés dans le droit de l'enfant tient une permanence libre et gratuite d'information pour les jeunes et les familles. L'équipe de l'Espace Accueil de la Maison des Adolescents du Calvados dispose du calendrier de ces permanences et peut y orienter jeunes et familles quand cela s'avère utile. Il est même prévu la possibilité d'un accompagnement d'un jeune par un professionnel de l'accueil lorsque la situation semble l'exiger.

1. Vers un réseau de Points-Relais dans le département
2. Les missions du Coordinateur de réseau
3. Un Point-Relais pour Caen Rive Droite
4. La redynamisation du Réseau Parentalité du Bessin
5. Un projet de Point-Relais pour Lisieux
6. Les perspectives 2008

1. Vers un réseau de Points-Relais dans le département

« En 2005, 265 Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes, dont plusieurs dans des zones rurales, ont été recensés. Ils s'adressent à un très large public ayant des conditions de vie et des préoccupations différentes d'autant que, depuis 2005, ils sont fermement inscrits dans le champ de la lutte contre l'exclusion. (circulaire du 6 janvier 2005).

Ces points d'écoute [...] sont des structures légères auxquelles sont confiées des fonctions d'écoute, de soutien, d'orientation et de médiation. Ils n'assurent pas une prise en charge dans la durée (en moyenne de 4 à 5 rencontres). Leur plurifinancement et leurs origines diverses en font un réseau fragile alors que, dans la mesure où ils sont répartis un peu partout sur le territoire, ils pourraient constituer une première ligne d'accueil, d'écoute et d'orientation des jeunes en situation de mal-être et de leurs parents. »

La Défenseure des enfants : Adolescents en souffrance – Plaidoyer pour une véritable prise en charge
Rapport thématique 2007

On compte aujourd'hui 2 structures ayant officiellement le statut de PAEJ dans le département :

- la Maison des Adolescents du Calvados,
- l'Espace Ecoute Jeunes de Falaise, mis en place par l'Ecole des Parents et des Educateurs.

D'autres initiatives existent ici et là, adossées à des structures d'accueil plus spécifiques (Mission Locale, Maison des Addictions, etc.) ou liées à des associations, services jeunesse ou d'animation.

Malgré des besoins manifestement importants, le département n'en reste pas moins faiblement équipé en PAEJ. Du fait de sa mission départementale, Passado 14 a vocation à encourager la mise en place de telles initiatives. Mieux, elle se présente comme un opérateur potentiel et naturel, à même de conclure des accords de collaboration avec des acteurs locaux et de solliciter les moyens financiers pour réaliser ces actions.

Après une année d'existence, les sollicitations sont nombreuses, et il convient de réfléchir avec nos financeurs et leurs antennes locales (DDASS, Conseil Général et circonscriptions d'action sociale, CAF et centres socioculturels, services jeunesse des villes, etc.) ainsi qu'avec les autres acteurs de terrain à la meilleure collaboration possible.

L'arrivée du coordinateur de réseau au cours du dernier trimestre de l'année 2007 a permis de donner une nouvelle dimension à cette mission.

2. Les missions du Coordinateur de réseau

1) Une mission d'information et de présentation

Dans un premier temps, ont été rencontrées les équipes de nos principaux financeurs et partenaires (soit à l'origine soit destinataires d'orientations) :

- ❑ les circonscriptions d'action sociale (sauf Caen-Nord et Caen-Sud prévues en janvier et mars 2008) ;
- ❑ les antennes d'AEMO (sauf Caen-Ouest prévue en janvier 2008) ;
- ❑ les SEMO de Lisieux, Bayeux et Caen ;
- ❑ les équipes du Service d'Action Préventive (éducateurs de rue) des secteurs concernés...

La Maison des Adolescents du Calvados a été intégrée aux réunions de réseau organisées par la MDSU dans les quartiers « prioritaires » de Caen, à savoir :

- ❑ Calvaire St-Pierre / Folie-Couvrechef
- ❑ Chemin Vert
- ❑ Pierre-Heuzé / St-Jean Eudes
- ❑ Grâce de Dieu
- ❑ Guérinière

A ces rencontres viennent s'ajouter celles organisées dans les locaux de la Maison des Adolescents avec des services ou équipes d'animation : Le centre de Guidance (ACSEA), Programme de Réussite Educative (PRE) de Caen, Service Jeunesse de la Ville d'Honfleur...

Participent à ces réunions d'information :

- ❑ le ou la correspondant(e) de l'Espace Accueil du secteur géographique concerné (chaque accueillant étant désigné correspondant d'un quartier de Caen et d'un territoire du département) ;
- ❑ pour l'agglomération de Caen, l'agent de prévention santé ;
- ❑ en fonction des cas qui se présentent, des professionnels des autres espaces de la Maison des Adolescents ;
- ❑ le coordinateur de réseau.

2) Une démarche de recueil des besoins

La mission du coordinateur de réseau consiste à rencontrer différents acteurs afin de présenter les services proposés par Passado 14 et de réfléchir ensemble aux moyens de les rendre accessibles au plus grand nombre.

L'éventail des interlocuteurs concernés est très large :

- ❑ Les chargés de mission ou conseillers techniques des services de l'Etat, du Conseil Général, de la CAF, des villes, etc. ;
- ❑ Les élus, décideurs, financeurs ;
- ❑ Les intervenants de terrain (services sociaux, éducation nationale, services jeunesse et animation, structures de soin, associations, etc.) ;
- ❑ Les acteurs organisés en réseau...

Ces rencontres permettent :

- ❑ d'établir un état des lieux des moyens existants, de recueillir les besoins ;
- ❑ de réfléchir aux actions à envisager et de poser les bases d'une collaboration à venir (par exemple la mise en place d'une intervention ponctuelle, d'un Point-Relais...) ;
- ❑ de programmer des interventions auprès des équipes, dans un registre de formation ;
- ❑ de susciter la création d'un réseau, de rejoindre un réseau existant, de participer à la dynamisation d'un secteur...

3) La mise en place ou la participation à des groupes de travail

Au-delà de la démarche de présentation de la Maison des Adolescents du Calvados, de son activité et de ses modalités de fonctionnement, des rencontres sont organisées sous forme de groupes de travail afin de cerner plus précisément les besoins, de recenser les acteurs prêts à s'engager dans une opération locale et de poser les bases concrètes d'une collaboration.

Il s'agit d'un élément essentiel de l'investissement fourni par la Maison des Adolescents. Ce type de travail permet en effet d'envisager des solutions concrètes, conçues et réalisées avec les partenaires.

Le meilleur exemple en est fourni par le groupe de travail de la Grâce de Dieu, qui a débouché sur la mise en place du Point-Relais de Caen Rive-Droite. Il devrait être suivi par des opérations similaires au cours de l'année.

3. Un Point-Relais pour Caen Rive Droite

Après quelques rencontres avec la MDSU et les acteurs du quartier, il a été décidé d'implanter, dès décembre, un Point-Relais pour le secteur de Caen Rive-Droite.

Les étapes

- La proposition de local émanant du Centre socioculturel CAF de la Grâce de Dieu a été retenue. Une rencontre a été organisée en septembre pour étudier les modalités pratiques d'utilisation de ce local.
- Courant novembre, la participation de la Maison des Adolescents à la réunion du réseau de quartier a permis de lancer la dynamique.
- Un groupe de travail a été aussitôt mis en place, qui a débouché sur un projet d'intervention : un Point-Relais de la Maison des Adolescents à la Grâce de Dieu (5 décembre 2007).

Les acteurs

- Pour la Grâce de Dieu : Centre socioculturel CAF, Circonscription d'action sociale, MDSU, CCAS, SAP, AGIS, CEPEF, CLA, PIJ, CAP, Ligue de l'Enseignement du Calvados, Mission Locale, établissements scolaires (collège et lycées), ZEP, Foyer Robert Rème, associations Espérance et Jeunesse et Caen Base-Ball Softball...
- Une démarche similaire a été engagée à la Guérinière. La réunion de réseau de quartier, organisée par la MDSU, a eu lieu le 13 décembre. Un groupe de travail sera mis en place dès janvier pour mobiliser les acteurs. Parallèlement, contact va être pris avec les acteurs de terrain du secteur Rive-Droite (Demi-Lune, Vaucelles...) :

établissements scolaires, équipes d'animation, intervenants sociaux, professionnels de santé, etc.

- Il convient par ailleurs de souligner le soutien apporté :
 - d'une part par l'enseignant spécialisé,
 - d'autre part par le médecin pédiatre, chargé de la coordination du réseau Ville-Hôpital,tous deux professionnels au service de la Maison des Adolescents.

Le Point-Relais

- La première permanence, assurée par Jérôme ROPERT, accueillant pour le secteur Rive-Droite, a eu lieu le mardi matin, 11 décembre 2007, de 9h à 12h. Des intervenants du quartier ont été reçus. D'autres rencontres ont été programmées pour les matinées à venir, soit sur le lieu de permanence soit chez les partenaires (par exemple, rencontre programmée avec des délégués de classe en collège et en lycée).
- La mission consiste à :
 - Recevoir des intervenants du quartier, seuls pour information et échanges sur des situations, ou bien accompagnés d'adolescents et/ou de parents ;
 - Aller chez les partenaires, pour rencontrer une équipe ou participer à des échanges ;
 - Rencontrer des groupes de jeunes (par exemple, des délégués de classe en collège et en lycée).
- L'objectif est de tisser des relations de confiance avec les professionnels pour mieux agir auprès du public visé.

Une logique inter-professionnelle et inter-quartiers

- Loin de vouloir enfermer le public dans une logique de quartier, il s'agit au contraire d'encourager la mobilité et le dépassement de frontières géographiques, sociales, mentales... C'est là un point essentiel de la démarche.
- Au cours de l'année 2008, une politique d'information et de communication sur tout le territoire de Caen Rive-Droite va être menée auprès des professionnels dans le but d'approcher au plus près le public des quartiers.

4. La redynamisation du Réseau Parentalité du Bessin

Le Réseau Parentalité du Bessin

En juin 2007, la présentation de la Maison des Adolescents du Calvados aux partenaires a été l'occasion de dresser un constat sur les besoins en matière de réponses à apporter au public adolescent du Bessin ainsi qu'aux parents. A également été abordée la nécessité de prendre en compte les problématiques des bassins de vie excentrés (Isigny, Port en Bessin, Le Molay-Littry, le marais...).

Il est ressorti de ces échanges un besoin très marqué de lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation. C'est ainsi qu'a été évoquée l'hypothèse de la mise en place d'un PAEJ pour le Bessin à l'horizon de septembre 2008.

La réunion d'information du 22 octobre 2007

Lors de cette réunion d'information, ouverte aux professionnels confrontés au public adolescent et à leurs familles, tous les secteurs étaient représentés (éducatif et social, santé, enseignement, animation...).

Les participants se sont accordés sur les manques en matière d'accueil et d'accompagnement du public, d'orientation, d'hébergement, etc. Ils ont souligné la nécessité de s'ouvrir aux adolescents en général et pas seulement aux adolescents en difficulté, et ce dans l'optique d'une véritable politique de prévention.

L'Espace Ecoute Jeunes, mis en place par l'Ecole des Parents et des Educateurs et accueilli par la PAIO, propose un accueil une demi-journée par semaine, ce qui ne peut suffire à répondre aux besoins. La question de sa localisation dans le quartier Saint-Jean pose également problème ainsi que la fragilité de son mode de financement. On suggère de l'ouvrir à d'autres partenaires et de transformer la structure en PAEJ intégré à un réseau plus large, ce qui permettrait d'assurer, par exemple, un service d'accueil téléphonique.

A l'issue de la réunion, les partenaires s'accordent sur :

- la nécessité de mettre en place un accueil ado, dès 12 ans, permettant de répondre également aux besoins des parents et des professionnels ;
- la coordination des différents secteurs (éducatifs, d'enseignement, de soin, etc.) ;
- le rapprochement des principaux acteurs (Espace Ecoute Jeunes, Maison des Adolescents du Calvados et autres intervenants locaux) les Points d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) du département ayant vocation à s'organiser en réseau.

Une mission départementale

La réunion d'information a donné aux professionnels confrontés au public adolescent l'occasion de manifester leur volonté de se mobiliser et de s'organiser. Du fait de sa mission départementale, la Maison des Adolescents du Calvados a vocation à encourager la mise en place d'initiatives locales. Elle se présente comme un opérateur potentiel et naturel, à même de soutenir et de participer à la mise en place d'un PAEJ pour le territoire du Bessin.

A ce titre, elle s'est engagée à participer aux groupes de travail qui seront mis en place et à mutualiser les moyens nécessaires avec les éventuels partenaires.

5. Un projet de Point-Relais pour Lisieux

Un réseau d'intervenants en pleine vitalité

La Maison des Adolescents du Calvados ayant vocation à inscrire son action dans les réseaux existants, elle s'est rapprochée des acteurs locaux, déjà fortement mobilisés. Des rencontres avec des professionnels issus de différents secteurs se sont échelonnées au cours des mois de novembre et de décembre : il en est ressorti une attente importante en matière d'accueil et d'écoute d'adolescents, parents et professionnels.

Une intervention de la Maison des Adolescents du Calvados à Lisieux

Une proposition de Point-Relais, situé dans le centre ville, est à l'étude, sous la forme de permanence d'une demi-journée par semaine. Le lancement pourrait s'effectuer au cours du premier trimestre 2008.

- Passado 14 met à disposition un temps d'accueil.
- Le Conseil Général, par le biais de la circonscription d'action sociale, fournit le local.
- D'autres partenaires pourraient apporter également un soutien, encore à définir.

La démarche consiste à proposer aux professionnels au contact d'adolescents des temps de rencontre et d'échange, seuls ou avec des jeunes et/ou leurs parents, afin de les conseiller dans une orientation.

Ces rencontres permettront, en instaurant des relations de travail et de confiance, d'inscrire la mission de la structure dans la réalité locale, au plus près des acteurs de terrain, et mais aussi d'évaluer les besoins non satisfaits et les manques en matière de réponses.

Une réunion d'information a été programmée le 4 février 2008, au collège Laplace de Hauteville, pour faire connaître l'action de la Maison des Adolescents du Calvados ainsi que le projet expérimental de Point-Relais, qui reste à finaliser. Tous les secteurs directement concernés ont été invités.

La Maison des Adolescents et la Maison des Addictions de Lisieux : des partenaires naturels

- La Maison des Addictions de Lisieux souhaite donner un nouvel élan à son activité d'accueil Ado.
- La Maison des Adolescents du Calvados remplit quant à elle sa mission départementale en établissant des partenariats avec les acteurs locaux.

Les deux structures ont convenu d'une collaboration sur le terrain, l'objectif étant de développer l'accueil des adolescents, parents et professionnels, de fluidifier les orientations et de réduire les listes d'attente vers les services spécialisés.

Lors de la réunion d'information du 4 février, Passado 14 proposera de mettre en place un groupe de travail, animé conjointement avec la Maison des Addictions, chargé d'établir un état des lieux et de réfléchir aux modalités d'installation d'un Point-Relais.

Ce Point-Relais pourrait préfigurer un PAEJ, basé à Lisieux, pour le territoire du Pays d'Auge.

6. Les perspectives 2008

1) L'agglomération caennaise

- L'expérimentation du Point-Relais de Caen Rive-Droite
 - Associer les acteurs des quartiers concernés (*Grâce de Dieu, Guérinière, Demi-Lune, Ste-Thérèse, Vaucelles...*).
 - Accorder une importance plus marquée à certains secteurs d'intervention (*enseignement, santé, etc.*)
 - Associer les communes limitrophes : Ifs, Fleury sur Orne, Cormelles le Royal...sur la base de travail initiée à la Grâce de Dieu.
- Les quartiers prioritaires de l'agglomération
 - Les autres quartiers prioritaires de Caen (*Calvaire St-Pierre, Folie-Couvrechef, Chemin Vert, Pierre-Heuzé, St-Jean Eudes*)
 - Colombelles, Mondeville, Hérouville St-Clair

En fonction des résultats obtenus sur la rive droite, le principe du Point-Relais pourrait être reproduit, également sur une base inter-quartiers :

- Caen-Ouest : Chemin Vert / Folie / Maladrerie / Venoix
- Caen-Nord-Est : Calvaire St-Pierre / Pierre-Heuzé / St-Jean-Eudes
- Colombelles / Mondeville / Hérouville St-Clair

le but étant, dans chacun des cas, d'encourager les déplacements jusqu'à l'Espace Accueil, place de la Mare, à Caen.

Cependant, du fait des difficultés rencontrées en terme de transport et de mobilité, il y aurait sans doute lieu d'étudier la mise en place d'un Point-Relais itinérant, une équipe mobile dans un espace mobile se déplaçant vers le public.

2) La situation particulière de la circonscription de Douvres-la-Délivrande

- De par sa proximité de Caen, cette circonscription compte parmi les premiers partenaires de la Maison des Adolescents. Une expérimentation de Point-Relais itinérant pourrait prendre toute sa place dans le contexte élargi à la communauté de communes de Caen-la-Mer.

3) La circonscription de Falaise

- La Maison des Adolescents a pour objectif de collaborer avec l'Espace Ecoute Jeunes de l'Ecole des Parents et des Educateurs.
- Cette collaboration s'inscrit dans le cadre plus large du réseau des PAEJ (Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes) à constituer dans le département.

4) La circonscription du Pré-bocage (Evrecy)

- Lors des échanges que nous avons eus avec l'équipe de la circonscription d'action sociale, il nous est apparu un territoire relevant clairement du « troisième cercle »¹, à la fois proche de Caen et confronté à des problèmes de transport et de mobilité à l'intérieur même de la circonscription.
- En accord avec la responsable de circonscription, nous avons envisagé des réunions de présentation de la Maison des Adolescents sur les différents sites (Evrecy, Aunay, Villers, Thury-Harcourt), ce qui pourrait être l'occasion de (re)mobiliser les réseaux locaux.
- Un travail de soutien à l'animation de réseau sera poursuivi en fonction des résultats obtenus.

5) Le Réseau de Parentalité du Bessin

- Du fait de sa mission départementale, Passado 14 se présente comme un opérateur potentiel et naturel, à même de soutenir et de participer à la mise en place d'un PAEJ pour le territoire du Bessin.
- De ce fait, il s'inscrira dans tout appel à projet, ayant d'autant plus à cœur de défendre le public issu des bassins de vie excentrés (Isigny, Port en Bessin, Le Molay-Littry, le marais...).

6) La circonscription du Bocage (Vire)

¹ Rappel des trois cercles :

1) les quartiers de l'agglomération caennaise, 2) les bassins de population du département, 3) les territoires les plus à l'écart

- Du fait de son éloignement et de sa situation d'isolement, Vire représente une des priorités de Passado 14 dans le département.
- Après des rencontres avec les équipes d'AEMO et de la circonscription d'action sociale, une réunion de présentation de la Maison des Adolescents du Calvados au réseau de partenaires (Groupe de Coordination Sociale du Bocage) est prévue le 25 janvier 2008.
- Une formule de type Point-Relais pourrait être envisagée à titre expérimental en 2008.

7) Le Pays d'Auge (Nord et Sud)

- Il s'agit, sans nul doute, du plus important territoire hors agglomération caennaise, tant par la superficie et la population que par la variété des problématiques et des besoins. Une approche du Pays d'Auge ne peut se concevoir qu'avec la participation active de partenaires connaissant parfaitement le terrain.
 - Le Point-Relais sera consolidé ou adapté en fonction des résultats du diagnostic.
- Il pourrait accéder au statut de PAEJ, avec – à partir de Lisieux - des ramifications dans le Pays d'Auge, sur le modèle du Point-Relais itinérant.

LE COMITE SCIENTIFIQUE :

PASSADO 14 a progressivement composé un comité scientifique réunissant des professionnels du soins, enseignants, cliniciens, des enseignants de psychologie, de sociologie, de l'Inspection Académique et des professionnels référents du monde éducatif et social

→ *Composition* (en ordre alphabétique) :

- **Dr Pascale ABADIE**, psychiatre
- **Pr Jean-Marc BALEYTE**, professeur de pédopsychiatrie CHU Caen
- **Pr Jacques BROUARD**, professeur de pédiatrie CHU Caen
- **Mme Alice FAUQUEMBERT**, chef de service SAFE (AAJB)
- **Dr Christine JUHEL**, psychiatre des hôpitaux, chef de service CHS Caen
- **Mr Didier LE GALL**, sociologue, professeur UFR sociologie Caen
- **Mr Benigne MATRAS**, ancien directeur d'établissement médico-éducatif ACSEA
- **Mr Alain POUSSIER**, ancien directeur AEMO, ACSEA
- **Mme Nadine PROÏA**, psychologue, professeur UFR psychologie Caen
- **Mr Martial SALVI**, Inspecteur de L'EN, chargé de l'information et de l'orientation pour l'Inspection Académique du Calvados

→ *Les missions du comité scientifique*

1/ Animer et nourrir la vie culturelle de la Maison des Adolescents

- *Proposer et/ou participer à des séances d'information et d'échanges traitant de thèmes sociaux, psychologiques, éducatifs, pédagogiques, médicaux et psychiatriques concernant l'adolescence*

2/ Initier des formations

- *La Maison des adolescents est à même d'accueillir et d'« héberger » des temps de formations traitant d'adolescence et famille animés par des intervenants extérieurs*

3/ Initier et piloter des travaux de recherches

- *Recherches sociologiques, psychologiques, épidémiologiques, traitant de la santé des jeunes ou d'un aspect psychopathologique*

4/ Participer à l'évaluation du fonctionnement « Passado14 »

→ *Le règlement intérieur du Comité Scientifique*
les grands principes discutés et retenus par le Comité Scientifique

1/ Le Comité Scientifique peut être composé de 12 membres pour 2 ans. Actuellement composé de 10 membres, il se donne la possibilité de co-opter 2 nouveaux membres. Le Comité scientifique est renouvelable par moitié au bout de 2 ans.

2/ Le Comité Scientifique élit un président pour 4 ans. Le président établit l'ordre du jour des réunions du Comité Scientifique, les anime et en assure le compte-rendu (avec le secrétariat de Passado 14)

3/ Le Comité Scientifique se réunit au moins 3 fois par an

4/ Le Comité Scientifique se tient si le quorum est atteint, soit la moitié des membres plus un.

5/ Le Comité Scientifique convient d'inviter toute personne ressource utile à ses échanges, et à ses propositions

6/ Les membres du Comité Scientifique s'engagent à respecter la confidentialité de ses débats. La direction de la Maison des Adolescents diffuse les documents et propositions du Comité Scientifique avec l'aval de celui-ci

<p>Le Professeur Jean-Marc BALEYTE est élu président du Comité Scientifique de PASSADO 14 depuis le 18 septembre 2007</p>

LA COMMUNICATION DE PASSADO 14

➔ PASSADO 14 et média audio-visuel

TV :

- 16/10/2006 : Présentation « Maison des adolescents du Calvados » Journal FR 3 Normandie reportage + direct plateau directeur de Passado 14
 - 09/01/2007 : FR3 TV : présentation de la Maison des Adolescents du Calvados : reportage à 9h 40
 - FR3 TV Normandie « *C'est mieux le matin* » : Rubrique mensuelle traitant d'éducation et de psychopathologie des adolescents, direct plateau Directeur Passado 14
- ➔ *Les 22 janvier, 26 mars, 14 mai, 18 juin, 3 septembre, 15 octobre, 12 novembre, 10 décembre 2007*
- Reportage journal de 20 heures TF1 sur « *la Maison des Adolescents du Calvados* » dans le cadre du rapport annuel de la Défenseure des Enfants, le 21 novembre

Radios :

- 3/10/2006 : Emission NRJ : présentation « Passado 14 » interview du directeur de Passado 14
- 2/11/2006 : Emission Radio France Bleue « La Maison des adolescents du Calvados et les troubles des jeunes de 9 h à 10 h avec le directeur de de Passado 14
- 16/01/2007 : Radio Cocktail FM : présentation « Passado 14 » interview du directeur de Passado 14
- 7/02/2007 : NRJ : Interview sur « violences scolaires »

➔ Distinctions :

Le 6 avril 2007 : remise du prix « L'enfant bleu » 2007 au casino de Deauville

➔ Site web : Passado 14.fr

LES PROJETS ET PERSPECTIVES :

I- L'hébergement thérapeutique

Cette « *Maison des Adolescents de nuit* » est le deuxième volet du projet « *Maison des Adolescents du Calvados* »

Il est le complément indispensable au concept de Maison des Adolescents, il répond à une importante demande de prises en charge qui s'objectivent entre l'hospitalisation et l'accueil en foyer éducatif.

À l'instar des autres unités de la Maison des Adolescents, cet hébergement thérapeutique se situe à la croisée du champ de la santé, du médico-social et du social. Il répond à un manque de continuité important des ressources du département, notamment entre ces différents champs.

Population cible :

Les adolescents (garçons et filles) entre 12 et 18 ans. Cette tranche d'âge est large et il n'est pas sûr que cette tranche d'âge soit la plus pertinente au regard des besoins. Par ailleurs, la coexistence au sein d'un même lieu de jeunes de 12 et 18 ans n'apparaît pas forcément adaptée.

Un premier sondage tend à définir la population cible, compte tenu des besoins et des réponses déjà en place, vers des jeunes :

- le plus souvent de 13 à 16 ans, présentant une phobie scolaire intriquée à une problématique familiale ;
- le plus souvent autour de 16 ans, ayant une conduite suicidaire dans le cadre d'une dynamique familiale fusionnelle, intrusive.
- le plus souvent autour de 15 à 16 ans, pris dans une conduite addictive et pour lesquels une hospitalisation serait contre-productive mais qui nécessitent une prise de distance de leur milieu habituel ;
- le plus souvent autour de 16 ans, présentant un comportement proche de l'automutilation, type "gothique", lorsqu'une évolution vers une maladie mentale sous-jacente apparaît possible ;
- le plus souvent entre 13 et 17 ans, présentant des troubles majeurs du comportement, souvent pris en charge en foyer, et qui bénéficieraient d'une prise en charge thérapeutique transitoire en hébergement avec poursuite de la prise en charge de jour.
- suite d'hospitalisation nécessitant un palier avant le retour dans un milieu moins contenant.

Les populations "non ciblées" pour lesquelles il existe des réponses par ailleurs :

- Contrairement à une idée reçue, l'hébergement thérapeutique n'apparaît pas être une solution pertinente en soi pour les adolescents qui ont mis tous les dispositifs en difficulté (considérés parfois comme des "patates chaudes"). Des dispositifs tels que FREAI, le groupe "Prévert" pour les filles, le projet d'un foyer spécialisé en cours à l'AAJB, ciblent cette population. En revanche, la Maison des Adolescents du Calvados, dans son ensemble est un partenaire naturel pour ces lieux de prises en charge.

- Les jeunes présentant une maladie mentale caractérisée ou une psychopathologie aiguë nécessitant une hospitalisation.

Les missions :

Il s'agit d'un hébergement ouvert de 16 heures 30 à 10 heures le lendemain matin, 365 jours par an.

Il assure une mission d'accueil de nuit, pour des adolescents qui nécessitent une mise à distance transitoire de leur milieu usuel (famille, institutions), allié à une prise en charge mixant approche socio-éducative et soignante.

Ce n'est pas un lieu de prise en charge à la journée, il n'a pas vocation à être une unité d'hospitalisation. Il se conçoit en complémentarité fonctionnelle avec les unités d'hospitalisation pour mineurs et les foyers éducatifs (au sens générique).

Protocole d'admission :

Les admissions sont prononcées conjointement par le directeur et le directeur adjoint de la Maison des Adolescents selon les critères psychopathologiques et socio éducatifs.

La Maison des Adolescents s'inscrit dans le schéma départemental du handicap, dans le SROS et probablement, à terme, dans le schéma départemental de l'enfance. Ses modalités d'admission sont dérogoires aux modes habituels de l'un ou l'autre de ces champs.

En référence aux principes de complémentarité, les accueils se font sur le principe d'un contrat engageant la Maison des Adolescents et le demandeur. Celui-ci ne peut se démettre de la situation du jeune dont il a la charge. Ce contrat stipule les objectifs de l'accueil, la répartition des rôles de la Maison des Adolescents et du demandeur, ainsi que la durée maximale de cet accueil.

Le niveau d'activité doit permettre un accueil dans un délai court de l'ordre d'une semaine. La permanence de direction et médicale est assurée de façon à ce que la contractualisation de l'accueil se fasse dans ce délai.

Protocole de prise en charge :

L'hébergement thérapeutique assure :

- un hébergement en chambre individuelle ou à deux lits
- une animation et un accompagnement autour d'activités sportives, socioculturelles ainsi qu'un soutien dans les apprentissages (travaux scolaires notamment),
- l'accompagnement vers les autres lieux de prise en charge ou de vie de l'adolescent lorsque cela est nécessaire.

Son équipe est constituée pour moitié d'éducateurs spécialisés et d'infirmiers (l'unité sera configurée pour un accueil maximal de 10 places pour un fonctionnement usuel de 8 adolescents).

Intégration dans le dispositif existant :

L'hébergement thérapeutique de la maison des adolescents est une unité d'accueil de nuit à vocation médico-sociale, sociale et sanitaire. Il a vocation à être en complémentarité et en lien fonctionnel avec les unités d'hospitalisation pour les mineurs et les établissements et services d'action sociale et médico-sociale.

Une ligne de garde pédo-psychiatrique devrait se mettre en place, ainsi que le préconise le SROS 3^{ème} génération. L'hébergement thérapeutique de la Maison des Adolescents devrait être alors concerné et intégré à cette ligne de garde.

Les moyens :

Les moyens humains: l'activité de la structure est assurée par 10,40 ETP associant professionnels de la santé (infirmiers) et professionnels socio-éducatifs (éducateurs) avec le soutien des professionnels de l'espace de consultations. A cette fin, il est prévu dans le projet initial de renforcer la capacité de cet espace par un temps plein supplémentaire de psychologue.

Il est également prévu 1 ETP de remplacement afin de pallier les absences de l'équipe d'encadrement (maladie, formation etc...) et 1,2 ETP de maîtresse de maison (transfert du poste prévu initialement sur l'espace de soins et de médiation).

Ces moyens humains sont, au niveau, nécessaires et suffisants pour assurer un encadrement sécurisant, dynamique et soignant répartis de la façon suivante durant la semaine :

- 2 personnes au minimum de 16:30 à 2 heures du matin et de 7 heures à 9 heures.
- 3 personnes présentes (en incluant la maîtresse de maison de 17 heures à 22 heures)
- Une présence continue (veille debout) de personnel soignant durant la période de 16:30 à 9 heures le lendemain.
- Un temps de liaison possible de 10 heures à 12 heures avec les autres services.

Les WE, partant du principe qu'il y aura indication à ce que ce temps soit une période de retour en famille pour les adolescents, l'encadrement assure une présence continue 24 heures sur 24 avec deux personnes présentes de 8 heures à 2 heures du matin le lendemain.

Ce choix d'organisation permet un accueil de qualité chaque soir de la semaine, la possibilité d'assurer des médiations éducatives extérieures et intérieures jusqu'à 22 heures, heure où chaque adolescent est sensé se retirer dans sa chambre tout en pouvant bénéficier d'une écoute en cas de besoin.

Enfin l'hébergement thérapeutique étant fermé durant la journée, il est nécessaire que l'Espace de Soins et de Médiations soit en capacité d'accueillir temporairement des jeunes, par exemple, lors des vacances scolaires. En cohérence avec cette obligation, l'Espace de jour (ESM) recevrait l'appui supplémentaire d'un travailleur social à hauteur d'un ETP lors de ces périodes.

Les moyens architecturaux :

L'implantation de l'hébergement thérapeutique est prévue dans une zone en cours d'urbanisation à BURON, à moins de 10' du CHU, sur un terrain de l'Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.

Cette construction neuve permettrait, sur un même site, d'offrir une organisation spatiale facilitant l'accueil des jeunes présentant des problématiques sensiblement différentes. Elle doit permettre aux adolescents de "vivre leur vie" au sein du lieu tout en étant ensemble, notamment en proximité du personnel soignant. Elle comprend :

- 6 chambres à un lit, 2 chambres à deux lits (incluant un sanitaire minimal douche et lavabos).
- Une chambre de soin intensif, contenante, permettant à un adolescent d'être isolé tout en restant en contact avec le personnel (notamment fenêtre donnant sur l'espace commun)
- 2 salles de bain (une pour les filles et une pour les garçons)
- un espace réservé au personnel permettant de sécuriser les dossiers et la pharmacie
- des locaux communs (cuisine, salle à manger séparée, 2 séjours, salle de jeu, salle polyvalente)

... le tout dans un espace vert, protégé, c'est-à-dire protégeant des intrusions et marquant clairement le passage entre l'intérieur et l'extérieur. C'est un lieu à l'aspect plus "sanctuarisé" que fermé.

La métaphore de la marguerite a été évoquée pour décrire la dynamique de l'hébergement : le centre est l'espace de vie commune (cuisine, salle à manger, les 2 séjours). Les chambres sont tout autour permettant un espace privatif tout en conservant une proximité avec la vie collective et le personnel.

L'organisation de l'espace de soins et de médiation est également une métaphore intéressante. La cuisine - salle à manger – salon est le lieu de convivialité, ouvert sur le patio central, en demi-étage avec les deux espaces d'activités. Ce lieu central convivial stratégique permet d'être en distance tout en étant à l'écoute de ce qui se passe dans les espaces de médiation et de soins (permet d'intervenir en soutien si besoin). Un lieu "bruyant" pourrait être conçu en sous-sol.

Les moyens mobiliers :

Ils comprennent les mobiliers nécessaires à l'accueil, des équipements ludiques et sportifs nécessaires à l'animation des soirées et des week-ends.

En complémentarité avec l'Espace de Soins et de Médiation, l'utilisation de deux véhicules.

Fiche « Hébergement thérapeutique de la Maison des Adolescents du Calvados » finalisée à partir du projet initial par :

Dr Pascale ABADIE, psychiatre des hôpitaux, CHU Caen, médecin attachée CHS Caen
Mr Marc CAMPEGGI, directeur du foyer Martin Luther King, AAJB
Mme Véronique DESRAME, directrice adjointe Passado 14, ACSEA
Mr Patrick DAVOULT, infirmier spécialisé, CHS Caen
Dr Patrick GENVRESSE, directeur Passado 14, pédopsychiatre des hôpitaux CHS Caen
Mr Pierre-François POUTHIER, directeur général adjoint ACSEA

PF Pouthier et Patrick Genvresse

ANNEXE : Feuille de calcul de l'organigramme.

	heure encad / jr	jours à couvrir	total h annuel	ETP calc	ETP retenu	
Du lundi au vendredi sur 43 semaines						
"Encadrant 1inf " 16:30 à 2 h	9,5	260	2470	2,05		
"Encadrant 2 inf" 24 à 9 h	9	260	2340	1,95	4	4
"Encadrant 3 éduc" 17 à 24h	7	260	1820	1,52		
"Encadrant 4 maît mais" 16:30 à 22h	5,5	260	1430	1,19		
"Encadrant 5 éduc" 7 à 12 h	5	260	1300	1,09	3,80	3,8
Temps total semaine				9360		
Samedi						
"Encadrant S1" 8 h à 20 h	12	52	624	0,52		
"Encadrant S2" 8 h à 19 h	11	52	572	0,48		
"Encadrant S4" 19:30 h à 2 h	6,5	52	338	0,28		
"Encadrant S5" 19 h à 24 h	5	52	260	0,22		
"Encadrant S6" 24h à 9 h	9	52	468	0,39		
Dimanche						
"Encadrant S1" 8 h à 20 h	12	52	624	0,52		
"Encadrant S2" 8 h à 19 h	11	52	572	0,48		
"Encadrant S4" 19:30 h à 2 h	6,5	52	338	0,28		
"Encadrant S5" 19 h à 24 h	5	52	260	0,22		
"Encadrant S6" 24h à 9 h	9	52	468	0,39		
temps total fin de semaine				4524	3,78	3,8
temps total				13884		11,6

Soit **10,40 ETP d'infirmiers et d'éducateurs** pour l'activité de la structure

- Soit 2 personnes au minimum de 16h30 à 2h du matin et de 7h à 9H
- Soit 3 personnes présentes de 17h à 22h (comprenant la maîtresse de maison)
- Soit une présence continue de personnel soignant de 16h30 à 9h le matin
- Soit un temps de liaison de 10 à 12h avec les autres services
- Soit une présence continue le Week-end de 2 personnes (en sachant qu'autant possible les jeunes rentreront dans leur milieu usuel)

Cette présence minimale est absolument nécessaire pour assurer des médiations éducatives du soir, et se conformer à la dimension cadrante et soignante du dispositif

+ 1,2 ETP de maîtresse de maison

+ 1 ETP d'éducateur de remplacement afin de pallier les absences d'encadrement

+ 1 ETP d'éducateur pour renforcer l'ESM dans sa prise en charge de jour de certains jeunes accueillis à l'hébergement thérapeutique et écartés des structures usuelles de formation

Soit :

5 ETP d'infirmiers

7,40 ETP d'éducateurs

1,2 maîtresse de maison

→ **13,60 ETP**

+

0,5 ETP de psychiatre et 0,5 ETP de psychologue

II- Le pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du CHS

La Maison des adolescents du Calvados est issue d'un véritable partenariat entre le sanitaire par un service de psychiatrie infanto-juvénile du Centre Hospitalier Spécialisé de Caen et une Association médico-éducative, l'ACSEA (Association Calvadosienne de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence).

Ainsi pour le C.H.S., il existe une structure Maison des Adolescents Du Calvados, faisant partie intégrante du dispositif de soins du secteur de psychiatrie infanto-juvénile Caen-Falaise, cette structure ayant les particularités d'être une association partenariale, plurifinancée, de recrutement départemental.

De même pour l'ACSEA, il existe, dans cette même entité, une « Maison des Adolescents du Calvados ACSEA »

La réforme hospitalière, « la Nouvelle Gouvernance » a proposé une réorganisation des services hospitaliers en pôle, essentiellement pôle de compétences ou spécialités complémentaires, si possible en regroupement concerté et fonctionnellement opportun.

Ainsi au CHS de Caen, les 2 secteurs de Psychiatrie Infanto-juvénile, celui de Lisieux-Pays d'Auge et celui de Caen-Falaise ont conçu de se regrouper en un pôle unique : le pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du CHS de Caen, avec comme principaux arguments :

- *La revendication de la spécificité de l'exercice pédopsychiatrique, d'une culture et d'un langage commun*
- *L'identification commune d'améliorations notables à apporter quant aux réponses en direction de la population, notamment diminuer le délai d'attente pour l'obtention d'un premier rendez-vous dans un CMP en pédopsychiatrie et améliorer le dispositif d'hospitalisation pour les mineurs*
- *Une meilleure synergie pour faire valoir les demandes et l'évolution de la pédopsychiatrie dans notre établissement*
- *La mise en concertation et l'adaptation de nos dispositifs et de nos moyens au regard des projets médicaux de territoire.*

La Maison des Adolescents du Calvados « Passado14 » est donc, pour sa composante sanitaire, une structure interne de ce pôle

III- Le projet médical de territoire Centre

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire 3ème génération, la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent a été traitée selon les 5 territoires de santé de la région.

La Maison des Adolescents dans son recrutement départemental s'inscrit dans plusieurs d'entre eux. Il est néanmoins conçu qu'elle puisse concevoir des rapprochements et liens fonctionnels avec les services voisins.

Ainsi son partenariat naturel avec les structures du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHU de Caen pourrait être formalisé à partir des conventions de travail qui se préparent entre le pôle de psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent du CHS de Caen et le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHU de Caen

Extrait du projet médical pédopsychiatrique du territoire Centre (Pr JM Baleyte, Dr P. Genvresse)

La prise en charge des adolescents

La Maison des Adolescents du Calvados propose un guichet unique et généraliste pour toute demande concernant un adolescent entre 12 et 21 ans, un centre de consultations spécialisées et un dispositif de prises en charge éducatives et soignantes à temps partiel et de jour. Cette structure départementale s'articule avec les partenaires dans le domaine de l'adolescence avec les prises en charge en ambulatoire, ainsi qu'avec les structures d'hospitalisation. Parmi celles-ci, la Maison des Adolescents est en lien avec l'Unité de Crise et d'Hospitalisation pour Adolescents (UCHA) et avec l'Unité de Crise et de Post-Urgence (UCPU). Elle a également établi une « passerelle » avec l'unité PASS'ado qui accompagne l'hospitalisation des mineurs en service de psychiatrie adulte au CHS de Caen.

Besoins en lits d'hospitalisation pour les adolescents

Il est essentiel de concevoir l'élargissement des possibilités d'hospitalisation des mineurs dans des structures prenant en compte la spécificité de la clinique adolescente :

A l'unité de crise et d'hospitalisation pour adolescents du CHRU de 8 lits pour les 11-16 ans devrait s'adjoindre sur le même site une autre unité de 8 lits d'hospitalisation pour les adolescents mineurs de 15 à 18 ans, l'âge de la majorité civile.

Besoins en lits pour les enfants

À ce dispositif, devrait également s'adjoindre une unité de crise et d'hospitalisation de 4 lits pour enfants de moins de 11 ans, pour lesquels la demande est en croissance rapide, et en observant que les capacités de réponses seront réduites en pédiatrie (passage de 57 lits en 2005 à 48 lits en 2009, dont seulement 33 lits d'hospitalisation conventionnelle).

Ainsi, 20 lits d'hospitalisation pour les mineurs sur le même site géographique où est regroupée la pédiatrie prendraient en compte la notion de masse critique en termes de sécurité et de propositions thérapeutiques, permettraient de respecter des filières de soins cohérentes pour les adolescents, une clinique adolescente plus effective et de réduire très significativement le nombre de mineurs hospitalisés dans les services de psychiatrie adulte.

La question de la localisation de l'unité de crise et d'hospitalisation pour enfants et pour adolescents est une question complexe, dépassant les strictes compétences soignantes. Cependant, il n'est pas difficile d'affirmer que sa localisation ne serait plus congruente si cette unité était isolée, lorsque l'ensemble des services de médecine de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que les urgences, auront rejoint le plateau technique du CHU en 2009. De la même façon, la pédopsychiatrie de liaison auprès des enfants et des adolescents nécessite une disponibilité et une complémentarité qui justifient sa proximité géographique.

Par ailleurs, il est nécessaire de maintenir une unité de pédopsychiatrie à vocation départementale, spécialisée et contenante pour les enfants présentant une pathologie psychiatrique grave et prolongée justifiant le recours à des hospitalisations séquentielles (de nuit, de semaine, et/ou programmées). À cet égard, l'unité d'hospitalisation de pédopsychiatrie du secteur de pédopsychiatrie N°1 de Bayeux devrait être confortée dans cette mission.

La Maison des Adolescents développera dans les deux années à venir le dernier volet de son projet, l'hébergement thérapeutique (accueil de nuit à vocation éducative et soignante) pour 8 adolescents de 12 à 18 ans. Il paraîtrait peu opérant que ce dispositif se mette en place sans prendre en compte le contexte général, sans s'appuyer et venir compléter des unités déjà existantes (même si sa vocation est un peu différente) et s'inscrire dans une permanence des soins pédopsychiatriques mutualisée (avec les urgences pédiatriques, l'unité de crise et d'hospitalisation, etc...).

ANNEXES

L'équipe « PASSADO 14 »

(au 1er octobre 2007)

Direction :

Dr Patrick Genvresse, directeur médical
Mme Véronique Desramé, directrice adjointe
Mr Yannick Maudet, cadre coordinateur de réseau
Mme Brigitte Desteirdt, secrétaire administrative

Mme Catherine Roussel, agent d'entretien et maîtresse de maison

Equipe médicale :

Dr Pascale Abadie, psychiatre attachée
Dr Isabelle Asselin, gynécologue attachée
Dr Alain Denis, pédiatre attaché
Dr Patrick Genvresse, pédopsychiatre
Dr Hélène Nicolle, psychiatre
Un interne D.E.S de psychiatrie

Espace Accueil :

Mme Carine Loquet, éducatrice spécialisée
Mme Céline Venendy, assistante de service social
Mme Mireille Vigot, psychologue
Mr Loïc Nicolas, éducateur spécialisé
Mr Jérôme Ropert, éducateur spécialisé

Mme Anne-Françoise Regnouf, assistante de service social

Mme Josiane Champonnois, infirmière spécialisée
Mme Dominique Evrat, infirmière spécialisée
Mme Dominique Josset, infirmière spécialisée
Mr Jacques Lamoré, infirmier spécialisé
Mme Mugette Levrard, secrétaire médicale

Espace Prévention, Action

Santé :

Mme Sabrina Delaunay-Baradu, agent de prévention santé
Mme Nathalie Outin, secrétaire et accueillante

Espace Consultation :

Mme Nadège Babillot, psychologue
Mme Sophie Lamare, psychologue attachée
Mme Emélie Tarjus, psychologue

Espace de Soins et de

Médiation :

Mme Isabelle Richard, infirmière spécialisée
Mr Patrick Davoust, infirmier spécialisé
Mr Lionel Caspar, éducateur spécialisé
Mr Jacques Leroy, éducateur spécialisé
Mr Pierre Hamel, AMP moniteur sportif

Mr Arnaud Durel, enseignant spécialisé
Inspection Académique

Maison des adolescents du Calvados : PASSADO 14
Espace de Soins et de Médiations

Présentation:

L'Espace de Soins et de Médiations (**E.S.M**) est une des 3 unités fonctionnelles de la Maison des Adolescents du Calvados, 9, Place de la mare à Caen.

La Maison des adolescents du Calvados, PASSADO 14 (Partenariat, Accueil, Suivi éducatif, Soins aux ados) est une structure associative sanitaire, médico-sociale et sociale à parité entre le CHS de Caen et de l'Association médico-éducative ACSEA. Depuis 2007, un troisième opérateur a rejoint le dispositif, l'Association des Amis de Jean Bosco.

La Maison des Adolescents est ouverte depuis le 4 octobre 2006.

L'E.S.M est un espace d'accueil thérapeutique et éducatif, de prise en charge à temps partiel pendant la journée, ouverts aux adolescents de 12 à 18 ans, nécessitant une forme de prise en charge plus intensive. Les admissions sont sous responsabilité médicale, les jeunes étant orientés par leurs consultants ou par le secteur socio-éducatif.

L'ESM poursuit et intègre le travail du PASS'Ado-CHS, l'unité d'accompagnement à l'hospitalisation des mineurs du CHS, dépendant du secteur de psychiatrie infanto-juvénile Caen-Falaise. Les mineurs hospitalisés au CHS en secteur adulte, y sont donc aussi accueillis.

L'ESM est ouvert du lundi au vendredi de 9 à 17 heures, les accueils y sont organisés par demi-journées, en fonction des activités de médiations, des complémentarités avec d'autres structures de prise en charge, des groupes composés et des âges des adolescents concernés.

Indications d'accueil et capacités:

Elles sont larges et regroupent toute situation d'adolescent gênant ou rendant impossible transitoirement l'intégration dans les lieux usuels de formation (Ecole, institut de formation, institution médico-éducative ou professionnelle) ou des cas d'adolescents pour lesquels priment les soins et les médiations éducatives sur la formation, notamment :

- Prise en charge de troubles psychiatriques, permettant d'éviter une hospitalisation temps plein : dépression avérée, troubles psychotiques....
- Travail de séparation individuation dans les problématiques de dépendance (phobie scolaire, anorexie.....)
- Aménagement thérapeutique d'une hospitalisation d'un mineur en secteur de psychiatrie d'adultes : activités de médiation spécifique, relation médiée avec des pairs, hospitalisés ou non, réduction de la promiscuité psychopathologique avec des patients adultes.
- Travail de soutien actif et de proximité
- Maintien d'un lien post-hospitalisation dans le contexte de personnalité abandonnique
- Difficulté pour un jeune à être reçu en entretien duel ou à faire une demande d'aide psychologique. Difficultés d'élaboration. Nécessité d'utilisation de médiations à la parole.
- Évaluation de troubles psychiques dans le cadre de troubles du comportement.

La capacité d'accueil théorique à la journée est de 10 places, soit un ratio d'un adulte « éducateurs - soignants » pour 2 jeunes. Ces places se distinguent en :

- 5 places d'hospitalisation de Jour par redéploiement de 5 des 45 places d'hospitalisation de jour du secteur de psychiatrie infanto-juvénile Caen-Falaise (3 de l'accueil de jour pour enfants, 1 de l'hôpital de jour, 1 de la Maison de jour), en tenant compte du fait que pour ces structures, le taux d'occupation moyen ces trois dernières années ne dépassait pas 50%

- 5 places d'accueil socio-éducatif de jour en création

Actuellement l'équipe en place permet la prise en charge de 8 à 9 jeunes en fonction du ratio. Cette équipe est abondée d'un mi-temps plein d'AMP par redéploiement du secteur de psychiatrie infanto-juvénile Caen-Falaise, en octobre 2007

Composition de l'équipe :

Cette équipe dans sa composition répond à la philosophie générale de la Maison des Adolescents du Calvados, qui fait conviction de la complémentarité des compétences entre le soins et le médico-social, à propos des jeunes en difficultés.

Cette équipe comprend actuellement 5,5 ETP d' « éducateurs -soignants » et pédagogue soit :

- ➔ deux infirmiers spécialisés : Isabelle RICHARD et Patrick DAVOULT
- ➔ deux éducateurs spécialisés : Lionel CASPAR et Jacques LEROY
- ➔ un enseignant spécialisé à 0,5 ETP mis à disposition par l'IA : Arnaud DUREL
- ➔ un aide médico-psychologique et moniteur sportif : Pierre HAMEL

- L'équipe est sous la responsabilité et encadrée par :
- le docteur Hélène NICOLLE , psychiatre pour deux tiers de son temps :
- Mme Véronique DESRAME, directrice adjointe qui assure la fonction cadre
- Mme Emélie TARJUS, psychologue, à raison de 5 heures par semaine

Un poste d'interne du secteur de psychiatrie infanto-juvénile Caen-Falaise est affilié à cette équipe

Cette équipe intègre l'équipe du PASS'Ado-CHS et renforce ses missions.

Le PASS'Ado CHS est désormais une « antenne » de l'Espace de soins et de Médiations de la Maison des Adolescents.

L'E.S.M, ouvert depuis le 19 avril 2007, à la Maison des Adolescents, dispose d'un espace distinct de l'Espace consultations et l'Espace Accueil.

Il est néanmoins nécessaire de garder, un lieu d'accueil au sein du CHS afin d'accueillir des jeunes hospitalisés en situation particulière (HO) ou dont les troubles psychiatriques contre-indiqueraient un accueil immédiat dans une structure ouverte et extérieure à l'hôpital.

Fonctionnement de l'ESM et modalités d'appel :

La demande d'intervention se fait par le biais d'une fiche navette remplie par le psychiatre référent du service (annexe 1). Elle peut être faxée au 02.31.15.25.39.

Cette fiche navette propose plusieurs modalités d'intervention de notre équipe auprès des mineurs hospitalisés, en fonction de la demande du psychiatre référent et de l'équipe. Nous dépendons de l'association « Maison des Adolescents du Calvados », et cette fiche navette est administrativement indispensable à notre intervention, néanmoins il peut être nécessaire d'en échanger afin de préciser le projet de prise en charge hospitalière du jeune.

L'équipe est joignable du lundi au vendredi, de 9h à 17h, au 02.31.15.25.36. En raison des différentes activités de médiation proposées par l'E.S.M, nous ne sommes pas toujours en mesure de vous répondre immédiatement, mais un répondeur est à votre disposition.

En cas de message particulièrement urgent, vous pouvez contacter notre secrétariat au 02.31.15.25.20. Le Docteur Hélène NICOLLE assure une permanence téléphonique à l'E.S.M pour échanger des différentes situations, le lundi de 11h à 12h30.

Modalités d'intervention :

- **Le suivi médical conjoint avec un médecin de l'E.S.M**

Notre proposition est de réaliser une évaluation spécifique psychopathologique et environnementale du jeune, de travailler avec les partenaires extérieurs mais aussi avec l'équipe soignante à l'amélioration de la prise en charge hospitalière des mineurs. Grâce à ce travail partenarial, l'équipe de Psychiatrie d'adultes peut s'aguerrir à la spécificité de la prise en charge des adolescents, afin de réduire les difficultés posées au quotidien par les jeunes lors de leurs hospitalisations : spécificité psychopathologique de certains troubles, nécessité pour le soignant d'être d'abord un référent adulte avec les implications éducatives éventuelles, les rapports à la temporalité, au cadre de soin différents des patients adultes.....

Ce travail ne peut être effectué que conjointement avec le psychiatre référent, qui est le responsable légal de l'hospitalisation du patient dans son service. En effet, il apparaît indispensable que l'équipe soignante du service hospitalier ait la possibilité d'interpeller un médecin de son service quant aux difficultés qu'elle rencontre avec l'adolescent hospitalisé. *Notre expérience nous a fait remarquer que l'absence d'engagement d'un psychiatre du service mettait les équipes en difficulté et favorisait les clivages institutionnels, auxquels les adolescents sont particulièrement sensibles. Les rôles de chacune des deux équipes et des différents médecins doivent être précisés au jeune et à son entourage.*

Les évaluations et consultations au sein du service hospitalier sont assurées par l'interne de l'E.S.M de la Maison des Adolescents, supervisé(e) par le Docteur Hélène NICOLLE.

Les diverses autorisations concernant l'adolescent ne peuvent être que des propositions qui doivent être validées par le psychiatre référent.

A ce titre, la décision de sortie définitive ne peut être qu'autorisée et signée par le psychiatre référent.

En l'absence de travail conjoint, l'intervention sans concertation ne peut être que source de confusion supplémentaire. Dans ce cas, il est préférable que nous suspendions notre intervention dans le service hospitalier.

Différentes fiches d'autorisations diverses ont été proposées par le PASS'Ado-CHS à l'usage des services d'hospitalisation. Réactualisées, elles peuvent constituer un support de travail lors de l'hospitalisation des mineurs au CHS (annexes 2 et 3).

Des consultations avec le Docteur Hélène NICOLLE auront lieu au sein de la Maison des Adolescents, lors de l'accueil des adolescents à l'E.S.M. Dégagés du cadre hospitalier, ces entretiens peuvent permettre un autre regard sur la problématique du jeune. En fonction de la prise en charge, des rencontres peuvent aussi être proposées, à la Maison des Adolescents, aux parents des adolescents hospitalisés.

Le travail de lien et de concertation avec le service d'hospitalisation peut aussi avoir lieu au cours de synthèses concernant l'adolescent ou de rencontres plus informelles avec l'équipe. Il se peut d'ailleurs que notre collaboration se limite à des temps de réflexion conjoints, de médiation, en fonction de la demande de l'équipe.

- **Activités de médiation uniquement au sein du CHS (Pass'ado-CHS)**

Celles-ci sont plutôt destinées aux mineurs ne pouvant sortir de l'enceinte du CHS pour différentes raisons : hospitalisation d'office, mises en danger importantes, risque de fugue, accueil difficile en groupe du fait des troubles psychiatriques importants (état délirant, angoisse majeure). Nous rappelons en effet que les locaux de l'ESM sont ouverts et situés en centre-ville.

Le mercredi après-midi de 14 à 17 heures est un temps réservé pour accueillir 1 à 2 adolescents au sein de Pass'ado-CHS. D'autres temps peuvent être ponctuellement dégagés en fonction de l'activité générale auprès des mineurs hospitalisés.

- **Activités de médiation au CHS et à la Maison des Adolescents**

Un accueil à l'ESM de la Maison des Adolescents peut être proposé aux mineurs hospitalisés au CHS : il nous semble important, cependant, de respecter un délai de quelques jours avant sa mise en place, car l'hospitalisation doit d'abord être appréhendée comme un temps de pause et de travail psychique, qui ne peut avoir lieu si l'adolescent est immédiatement engagé dans différentes activités. Par ailleurs, multiplier d'emblée les lieux et les équipes de prise en charge lors des séjours hospitaliers brefs risque de ne pas laisser le temps nécessaire à l'adolescent pour trouver l'étayage psychique, dont il aurait besoin.

Chaque projet thérapeutique d'accueil à l'E.S.M est individualisé, réévalué et adapté selon l'évolution de l'adolescent, en collaboration avec l'équipe référente de Psychiatrie d'adultes. Une rencontre duelle avec un soignant de l'E.S.M sera organisée, au préalable de tout accueil à la Maison des Adolescents.

L'E.S.M accueillant d'autres jeunes de manière régulière dans la semaine et afin de respecter le ratio d'accueil des adolescents (1 adulte pour 2 adolescents), différentes plages horaires ont été déterminées afin d'être toujours en mesure d'assurer l'accueil de 4 adolescents hospitalisés (ce qui correspond au nombre moyen d'adolescents accueillis par jour à l'année) :

- le lundi de 11 à 14 heures
- le mardi de 9h15 à 16h30
- le jeudi de 13h30 à 16h30
- le vendredi de 13h30 à 16h30

Des accueils ou des activités au sein du CHS peuvent être proposés le mercredi après-midi.

L'équipe de l'ESM transmettra, le lundi, le planning d'accueil à l'E.S.M pour chacun des adolescents hospitalisés, planning s'étendant du mardi au lundi suivant inclus. Les repas sont donc pris à la Maison des Adolescents le lundi et le mardi.

Différentes activités de médiation peuvent être proposées au sein de l'E.S.M : cuisine, repas thérapeutique, activités sportives, activités à visée sociothérapeutique, activités musicales, groupe de parole, médiation artistique ou par les activités manuelles, sorties.....Un temps d'enseignement devrait être proposé à partir de septembre 2007.

Au-delà de la spécificité de ces activités, l'objectif est de « médier » la relation de l'adolescent à l'adulte et à ces pairs, de poursuivre sa socialisation et son insertion. Les jeunes pourront dans ce lieu spécifique et identifié vivre une expérience dans un groupe de pairs favorisant les échanges et étayée par un soignant. Ces temps privilégiés permettront de lutter contre les effets négatifs de la promiscuité psychopathologique de certains malades adultes, contre l'ennui et le désœuvrement des adolescents au sein des services d'hospitalisation pour adultes, mais aussi de ponctuer et rythmer le séjour hospitalier. Ces changements d'environnement peuvent diminuer les effets de groupe, notamment excitation, entraînement..., particulièrement intenses au sein des groupes d'adolescents.

Ces activités sont aussi l'occasion d'observer l'adolescent, seul ou en groupe, dans un lieu différent de son service d'hospitalisation, et d'apprécier ses troubles, mais aussi ses capacités relationnelles, d'autonomie... Cette évaluation permet de proposer des soins et des activités individualisés, adaptés aux difficultés du jeune durant son hospitalisation, mais aussi à sa sortie, grâce à une orientation adéquate.

Le transport du CHS à la Maison des Adolescents sera effectué par l'équipe de l'ESM. Le départ se fera à partir d'un point de rencontre (auvent du théâtre du CHS) à heures fixes. Les adolescents devront être amenés par l'équipe soignante d'hospitalisation jusqu'au point de rencontre et sont sous la responsabilité du service d'hospitalisation jusqu'à leur départ avec l'équipe de l'ESM.

Les départs sont fixés à :

- 11 heures le lundi
- 9h15 le mardi
- 13h30 le jeudi
- 13h30 le vendredi

En cas d'impossibilité pour un adolescent d'être au point de rencontre, nous vous remercions de prévenir l'équipe de l'E.S.M afin que le reste du groupe ne l'attende pas. Charge à l'équipe soignante d'hospitalisation d'amener à la Maison des Adolescents un adolescent qui aurait manqué le départ au point de rencontre.

Le retour des adolescents de la Maison des Adolescents dans les services d'hospitalisation sera assuré par l'équipe de l'E.S.M et ceci afin d'effectuer d'éventuelles transmissions et de favoriser le lien autour des adolescents hospitalisés.

Etant une structure en dehors de l'enceinte du CHS, l'accueil à la Maison des Adolescents ne pourra se faire qu'avec l'autorisation médicale écrite du psychiatre référent ainsi qu'avec une autorisation parentale (annexe 4) : celles-ci devront nous être faxées avant tout accueil. C'est aussi l'équipe soignante d'hospitalisation qui juge de la possibilité, chaque jour, pour un adolescent de participer aux activités de l'ESM, fonction de son état psychique.

- **Le travail de réseau et la prise en charge ultérieure.**

Lors des hospitalisations des adolescents, il apparaît tout à fait essentiel de travailler avec les partenaires du réseau « Adolescent », le but étant d'éviter la rupture du jeune avec son milieu habituel, d'évaluer au mieux sa situation actuelle mais aussi d'élaborer un projet d'hospitalisation, puis de sortie. La multiplicité, mais aussi la répétition des contacts et des rencontres avec les différents acteurs du réseau nous a permis de nous inscrire dans ce réseau, d'approcher les spécificités de chacun des partenaires et de pouvoir solliciter au mieux leurs compétences.

C'est au sein même de ce travail de réseau que peuvent être pensées des sorties d'hospitalisation. Il nous a semblé, au cours des années précédentes, beaucoup plus aisé de créer des alternatives à l'hospitalisation à temps complet, lorsqu'un temps de soins de jour est proposé en complémentarité de l'accueil éducatif.

L'expérimentation par les adolescents de l'Espace de Soins et de Médiations peut aussi constituer les bases d'un suivi ultérieur à la Maison des Adolescents. En créant par l'expérience commune les conditions d'un suivi ou d'un lien thérapeutique, l'E.S.M peut devenir un lieu ressource et peut avoir une fonction de prévention aux hospitalisations multiples. En effet, par l'accueil au PASS'Ado-CHS de certains adolescents après leurs hospitalisations, nous avons constaté une nette diminution des ré hospitalisations au cours des deux dernières années.

Caen, le 18 mai 2007
(Réactualisé le 22 septembre 2007 par P. Genvresse)

Dr Hélène NICOLLE
Dr Patrick GENVRESSE

Annexe 3

Rencontres ayant eu lieu dans le cadre du tissage du réseau partenarial

- ✚ Le C.P.M.I. : Centre de Prévention des Maladies Infectieuses
- ✚ L'A.N.P.A.A. 14 : Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictions
- ✚ F.T.D.A. : France Terre D'Asile
- ✚ L'A.D.A.J. : Association Douvres Animation Jeunes
- ✚ Le C.A.D.A. Sonacotra : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
- ✚ Le C.R.I.J. : Centre Régional d'Information Jeunesse
- ✚ Le C.R.O.U.S. : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales
- ✚ Le C.S.S.T. : Centre de Soins Spécialisés pour Toxicomanes
- ✚ L'Association Pacte : Prévention et Animation de rue sur le Calvaire Saint Pierre et la Folie Couvrechef
- ✚ Le Planning Familial
- ✚ Le S.A.J.D. : Service d'Aide aux Jeunes en Difficulté
- ✚ Le centre socio-culturel CAF de la Pierre-Heuzé
- ✚ Le S.A.P. : Service d'Action Préventive (l'ensemble des équipes du département)
- ✚ L'Association « Vivre son deuil »
- ✚ L'Ecole des Parents et des Educateurs
- ✚ La Mission Locale, avec la directrice adjointe, en attendant la réunion avec l'ensemble des équipes
- ✚ Le C.L.L.A.J. : Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
- ✚ Le centre de planification du Conseil Général
- ✚ Le C.I.O., avec le responsable de l'Inspection Académique en attendant des rencontres avec chacune des équipes
- ✚ Les F.J.T. : Toutes les équipes des Foyers de Jeunes Travailleurs
- ✚ Le lycée Camille Claudel
- ✚ Le Proviseur, la Conseillère Principale d'Education, l'infirmière du lycée Victor Hugo
- ✚ L'A.E.M.O. de Lisieux et Deauville

- + Des élèves éducateurs de l'I.R.T.S.
- + Les juges des enfants
- + Le S.U.M.P.P.S. : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
- + La Maison des Addictions
- + Le Centre d'Alcoologie
- + Le C.M.P.P. d'Hasting
- + Le C.A.E., le P.E.A.T. et le F.A.E. de la P.J.J. : Le Centre d'Action Educative, la Permanence Auprès du Tribunal des mineurs et le Foyer d'Action Educative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- + Les délégués de classe du lycée Victor Hugo
- + Les P.I.J. du Calvados (Points d'Information Jeunesse)
- + Les assistantes sociales et les infirmières scolaires
- + Le dispositif de la Veille Sociale : le S.A.J.D. ; la Boussole ; F.T.D.A. ; le S.A.A.S. ; le foyer d'urgence ; le foyer La Source ; l'A.N.A.E.M. ; le tremplin ; la cellule Détress ; la Pass ; le service social des urgences du C.H.U.
- + Le C.H.R.U. (les services de pédiatrie et de pédopsychiatrie)
- + L'association Croix Marine
- + Le collège Daniel Huet
- + Le centre de Guidance
- + Les services implantés sur Caen rive droite et Lisieux, dans le cadre du projet des Points Accueil Ecoute Jeunes éclatés
- + A.M.V.D. (Association Mieux Vivre et Détente Caen Pierre Heuzé)
- + Le dispositif de la Veille Sociale : France Terre d'Asile, Foyer d'Urgence 3A, l'A.N.A.E.M.- le 115
- + Le S.I.S. (Service d'Investigation Spécialisé) Caen
- + L'Inspection Académique : l'ensemble des Assistantes sociales et infirmières scolaires.
- + Le Centre de Planification Caen
- + La Mission Locale Hérouville ; l'ensemble des conseillers techniques
- + Le Foyer « le Virage » Caen
- + La C.P.A.M., le S.A.S.
- + Le C.I.O. de Caen
- + Le Réseau Parentalité du Bessin

- ✚ La Circonscription d'Action Sociale de Bayeux
- ✚ Le S.E.M.O. de Bayeux
- ✚ Le S.E.S.S.A.D. (APAJH) et I.M.E. de Saint Rémy s/Orne
- ✚ La M.D.S.U. de Caen , l'agent de développement du quartier de la Folie Couvrechef
- ✚ La M.D.S.U. de Caen, les agents de développement des quartiers Grâce de Dieu et Guérinière
- ✚ Le Centre d'Alcoologie de Caen
- ✚ L'A.E.M.O. de Vire
- ✚ Le B.A.P.U. du CMPP de l'Université
- ✚ Le S.P.M.O. de l'A.C.S.E.A.
- ✚ Le Réseau plénier du Quartier du Chemin Vert

Les actions d'éducation pour la santé sur le premier semestre 2007

1) Actions sur les conduites addictives »

Etablissement : Collège Albert Jacquard – Caen (Chemin Vert)

Public ciblé : Classes de 5^{ème} et 4^{ème}

Classes de 5^{ème}

- Lundi 15 janvier 10h30-12h25 Classe de 5^{ème} A
- Lundi 22 janvier 08h25-10h15 Classe de 5^{ème} B
- Lundi 22 janvier 10h30-12h25 Classe de 5^{ème} C
- Lundi 29 janvier 10h30-12h25 Classe de 5^{ème} SEGPA

Classes de 4^{ème}

- Lundi 22 janvier 13h55-15h50 Classe de 4^{ème} A
- Lundi 29 janvier 08h25-10h15 Classe de 5^{ème} SEGPA
- Lundi 01 février 13h55-15h50 Classe de 5^{ème} B
- Lundi 05 février 08h25-10h15 Classe de 5^{ème} C

Bilan intermédiaire : mardi 27 février 2007 à 9h00, cette réunion permettant ainsi de fixer les interventions qui sont déterminées entre mars et mai 2007.

Etablissement : CFAI - Caen

Public ciblé : Classes de CAP et BEP 1^{ère} année

Groupe 1 : CAP 1^{ère} année / 8 élèves

- 4 Séances de 2h30 entre Janvier et juin 2007

Groupe 2 : BEP ME / 14 élèves

- 4 Séances de 2h30 entre Janvier et juin 2007

Groupe 3 : BEP ROC / 12 élèves

- 4 Séances de 2h30 entre Janvier et juin 2007

Groupe 4 : BEP ROC / 12 élèves

- 4 Séances de 2h30 entre Janvier et juin 2007

Bilan intermédiaire : 15 mars 2007 de 9h00-11h00

Bilan final : 12 juillet 2007 de 9h00-11h00

Etablissement : CIPPA du Chemin Vert - Caen

- 5 Séances de 2h30 entre Janvier et mai 2007

Bilan final : juin 2007

Etablissement : CIPPA du collège Varignon – Hérouville Saint Clair

- 5 Séances de 2h30 entre décembre 2006 et mai 2007
-

Bilan final : en juin 2007

Etablissement : ICEP - Caen

Public ciblé : Classes de CAP et BEP 1^{ère} année

Groupe n°1

- 4 Séances de 2h30-3h entre Janvier et avril 2007

Groupe n°2

- 4 Séances de 2h30 entre Janvier et juin 2007

Groupe n°3

- 4 Séances de 2h30 entre Janvier et avril 2007

Groupe n°4

- 4 Séances de 2h30 entre Janvier et juin 2007

Groupe n°5

- 4 Séances de 2h30 entre Janvier et avril 2007

Groupe n°6

- 4 Séances de 2h30 entre décembre 2006 et avril 2007

Groupe n°7

- 4 Séances de 2h30 entre février et mai 2007

- Séance 1 05 février 2007 11h05 – 12h55
- Séances 2 et 3 08 mars 2007 09h00 – 12h00 et 14h00 – 15h50
- Séance 4 14 mai 2007 11h05 – 12h55

Réunion bilan final : le 22 juin 2007 à 11h00

Etablissement : Lycée Saint Marie – Caen

Public ciblé : Classes de 1^{ère} L

- 2 Séances de 2h entre Janvier et février 2007

Bilan intermédiaire : jeudi 1^{er} février 2007 à 10h15, les prochaines interventions seront fixées en avril 2007.

Etablissement : Collège Lemièrre - Caen

Public ciblé : Classes de 3^{ème}

- 2 Séances de 2h30 en mars 2007
-

Etablissement : Lycée Jules Verne

Public ciblé : Classes de seconde

- 4 Séances de 2h entre avril et mai 2007

2) **Action « Prévention des actes suicidaires chez les résidents en foyers de jeunes travailleurs »**

Action-formation auprès des professionnels des FJT :

La formation a débuté sur le dernier trimestre 2006 et se termine le jeudi 25 janvier (journée).

Cette formation est suivie de temps d'accompagnement et de régulation prévus les :

- jeudi 22 mars (après-midi)
- jeudi 21 juin (après-midi)
- jeudi 20 septembre (après-midi)
- jeudi 13 décembre (après-midi)

Action auprès des jeunes :

Semaine banalisée prévue inter-FJT entre 12 et 16 février 2007 ; cette semaine sera poursuivie par des temps d'accompagnement individualisé des jeunes à partir de mi-février.

3) Actions d'éducation à la sexualité « les premières fois »

Etablissement : Collège Albert Jacquard

Public ciblé : classes de 3^{ème}

Groupe 1

- 4 Séances de 2h entre Janvier et mars 2007

Groupe 2

- 4 Séances de 2h entre Janvier et mars 2007

Groupe 3

- 4 Séances de 2h30 entre février et mars 2007

Groupe 4

- 4 Séances de 2h30 entre février et mars 2007

Bilan final : A déterminer

Etablissement : CFAI

Public ciblé : BEP

- 6 Séances de 2h en mars 2007

Bilan final : A déterminer

Etablissement : ICEP

Public ciblé : BEP

Groupe de paroles N°1

- 2 Séances de 2h

Groupe de paroles N°2

- 2 Séances de 2h

Groupe de paroles N°3

- 2 Séances de 2h

Bilan final : 15/06/07

Etablissement : Lycée Rabelais

Public ciblé : CAP - BEP

Classe de TBH3 : 4 Séances de 2 h en novembre 2006

Classe de TBH2 : 4 Séances de 2 h en novembre-décembre 2006

Classe de CAP TSH : 4 Séances de 2 h en mars 2007

Classe de 1 BTA : 4 Séances de 2h en avril-mai 2007

Bilan final

- 07/06/07

10h30 – 12h00

Etablissement : Collège Lemière

Public ciblé : classe de 3^{ème}

Une séance de 3 h en mai 2007

Annexe 5

Programme 2007 :
 Formation « *sensibilisation à la psychodynamique et psychopathologie à l'adolescence* »
 Dr. Patrick GENVRESSE
 Sur un an en direction des professionnels s'intéressant à l'éducation et aux soins à l'adolescence :
 Les vendredi de 14 heures à 17 heures à raison d'une séance par mois

2 février	Concept d'Adolescence : Un concept moderne pour une histoire ancienne	Dr P. GENVRESSE
2 mars	Enjeux psychodynamiques à l'Adolescence Le remaniement identitaire La renégociation des relations	Dr P. GENVRESSE Dr C. DESPREZ (Centre de guidance)
20 avril	Principes de rencontre et Consultation avec un adolescent, son entourage	Dr P. GENVRESSE Dr H. NICOLLE
4 mai	Suicide, Dépressivité, Dépression à l'adolescence	Dr F. CHASTANG (Urgences psy CHU) Dr P. GENVRESSE
1er juin	Violences à l'adolescence, contre le Soi, contre autrui	Dr P. GENVRESSE Monsieur JAGUT (CER Bures/Dives)
14 septembre	Familles d'adolescents : le travail avec les adultes en référence	D. DRIEU (UFR Psychologie) Dr P. GENVRESSE
5 octobre	Les conduites de dépendance : concept phénoménologique pour une psychopathologie spécifique ?	Dr C. HENRIO (CSST CHS) Dr P. GENVRESSE
9 novembre	Psychose à l'Adolescence : entre avatar de développement et pathologie structurelle	Dr P. ABADIE (Centre Esquirol) Dr P. GENVRESSE
7 décembre	Modalités de travail thérapeutique en groupe avec les adolescents Bilan	Dr P. LAURENT (Centre de Guidance) Dr P. GENVRESSE

Accueil de stagiaires à la Maison des Adolescents du Calvados

- 2 stagiaires D.E.S.S psychologie
- 1 stagiaire psychologue Algérienne
- 1 éducatrice spécialisée stage I.A.E
- 1 cadre de santé du Burkina Faso
- 1 éducateur D.D.P.J.J.
- 1 élève éducateur IRTS 3ème année
- 1 élève assistant socio-éducatif 3ème année
- 1 élève B.E.P Secrétariat
- 1 élève classe de 3ème (stage découverte)